



Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

Provisoire

4403^e séance

Mercredi, 31 octobre 2001, à 15 heures
New York

<i>Président :</i>	M. Cowen	(Irlande)
<i>Membres :</i>	Bangladesh	M. Amin
	Chine	M. Wang Yingfan
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Cunningham
	Fédération de Russie	M. Granovsky
	France	M. Levitte
	Jamaïque	Mlle Durrant
	Mali	M. Ouane
	Maurice	M. Gokool
	Norvège	M. Kolby
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	M. Mahbubani
	Tunisie	M. Jerandi
	Ukraine	M. Krokhmal

Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/983 et Corr.1)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.



La séance est reprise à 15 h 15.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie les collègues tant pour la qualité que pour la brièveté de leurs contributions au cours de la séance de ce matin. Il reste 20 orateurs pour cet après-midi, et je leur demanderai de continuer à faire preuve de coopération à cet égard.

M. Amin (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est un honneur de vous voir présider cette séance. Votre présence illustre l'importance que le Conseil accorde à la Mission des Nations Unies au Timor oriental et à l'avenir de ce pays.

Nous tenons tous à saluer le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, pour sa direction remarquable de la Mission des Nations Unies au Timor oriental. Avec l'aide du peuple et des dirigeants du Timor oriental, il a fait de cette mission une grande réussite, comme cela a été mentionné par les orateurs précédents.

Je saisis également cette occasion pour rendre hommage à M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du second gouvernement de transition du Timor oriental, et premier dirigeant élu du Timor oriental à intervenir devant le Conseil de sécurité, comme l'a indiqué l'Ambassadeur Cunningham. Par ailleurs, nous apprécions hautement la participation des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement et de la Banque mondiale, partenaires essentiels dans la Mission des Nations Unies au Timor oriental.

J'essaierai d'être extrêmement bref. La déclaration présidentielle qui sera lue après cette séance reflétera globalement nos vues. J'évoquerai cinq points spécifiques.

Le premier, comme le Secrétaire général le souligne dans son rapport (S/2001/983), est la nécessité d'établir des relations solides au plan régional. Dans ce contexte, nous rendons hommage à la Présidente Megawati Soekarnoputri pour son initiative concernant les réunions tenues le 12 septembre. Nous demandons aux dirigeants de l'Indonésie et du Timor oriental d'assurer le suivi de ces rencontres en vue de régler les questions en suspens, notamment les problèmes de frontières, le transit entre l'enclave d'Oecussi et le Timor oriental, et la coopération culturelle.

Deuxièmement, nous insistons sur la nécessité d'une administration civile efficace et opérationnelle. Comme l'indique le Secrétaire général, cela constituera un élément décisif pour l'avenir du pays après l'indépendance. Au Bangladesh, nous avons vécu ce genre d'expérience après notre indépendance, le 16 décembre 1971. L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a réalisé des progrès substantiels, en mettant en place les éléments essentiels d'une administration publique est-timoraise. Cet acquis doit être appuyé et les progrès doivent être consolidés.

Troisièmement, les finances publiques et les domaines cruciaux de l'administration civile nécessitent l'appui de la communauté internationale. Nous sommes persuadés que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale sont pleinement saisis de cette question. Les pertes de revenu, notamment les droits de douane et les taxes d'importation, qui suivront la réduction de l'ATNUTO, devront être prises en compte dans la planification de l'appui aux finances publiques du Timor oriental.

Une attention toute particulière devra être portée à l'assistance des donateurs aux deux principaux fonds d'affectation spéciale : celui du budget national et celui des biens d'équipement et du redressement. Un élément clef, pour garantir un niveau minimal de soutien international, est l'assistance garantie. Comme d'autres membres du Conseil, nous pensons que le soutien des Nations Unies au Gouvernement du Timor oriental doit être apporté par les contributions mises en recouvrement – élément fondamental dans le rapport du Secrétaire général, qu'il a d'ailleurs rappelé ce matin. Dans le même temps, les donateurs bilatéraux, les institutions financières internationales, les fonds et programmes devraient remplir leurs engagements rapidement pour compléter les efforts des Nations Unies.

Ceci m'amène à une question précise, celle de la gestion efficace des finances publiques. Il convient d'encourager la direction du Timor oriental à accorder une attention toute particulière à cet aspect des choses. Le Conseil de sécurité a eu des difficultés avec certaines situations de consolidation de la paix après un conflit, dues à ce facteur de gestion. L'emploi, et en particulier l'emploi des jeunes, est d'une importance capitale dans une situation d'après conflit. La pénurie d'emplois pour les jeunes après l'indépendance peut

gâcher toutes les perspectives de succès. Nous avons nous-mêmes pu constater l'impact d'un chômage important chez les jeunes dans le contexte national : cela fait partie de notre histoire.

L'indépendance du Timor oriental ne doit pas dérailler en raison d'un sentiment grandissant de désillusion ou de frustration. Comme l'économie du Timor oriental repose sur une nouvelle donnée, il convient, selon nous, de souligner l'importance de solutions autochtones s'agissant du développement socioéconomique timorais. La Grameen Bank aide déjà les Timorais à lancer des programmes de microcrédit pour éliminer la pauvreté et favoriser l'affranchissement, particulièrement en ce qui concerne les femmes. De telles approches autochtones basées sur la société civile, adaptées au contexte timorais, pourraient donner des résultats positifs dans d'autres secteurs sociaux, notamment dans des domaines tels que l'éducation élémentaire et les soins de santé. Cela pourrait aussi avoir une incidence positive sur la mise en place de capacités est-timoraises, ce qui est l'objectif principal de la communauté internationale.

Nous avons été heureux de prendre note de la déclaration du Premier Ministre selon laquelle les textes législatifs concernant les banques de microcrédit sont en cours de révision. Nous aimerions que le Représentant spécial du Secrétaire général nous fasse part de la viabilité de ces projets d'impact rapide selon l'ATNUTO pour améliorer l'agriculture de subsistance au Timor oriental.

Mon cinquième point concerne la transition et la mission qui succédera à l'ATNUTO. Le Bangladesh approuve les recommandations du Secrétaire général pour la transition et le plan pour la mission suivante. Nous sommes particulièrement heureux que le Conseil ait mis l'accent sur une stratégie de sortie solide et que cela soit reflété dans le plan présenté par le Secrétaire général.

Enfin, nous attendons avec impatience le 20 mai 2002 – dans 200 jours –, date à laquelle nous pourrions nous associer au peuple du Timor oriental pour fêter l'indépendance. Nous nous réjouissons déjà de l'accueillir au sein de la communauté des nations. Le Bangladesh demeure déterminé à oeuvrer de concert avec le peuple du Timor oriental, dans la limite de nos faibles moyens et de notre faible capacité, jusqu'à cette date et au-delà.

M. Jerandi (Tunisie) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous exprimer la satisfaction de ma délégation de vous voir, Monsieur le Ministre, présider la séance du Conseil de sécurité de ce jour. Nous voudrions également souhaiter la bienvenue à S. E. M. Mari Alkatiri auquel nous voudrions faire part du soutien de la Tunisie à tout ce qui s'accomplit au Timor oriental. Nos remerciements vont également à la Banque mondiale et au PNUD pour leur engagement envers le Timor oriental en particulier et dans le domaine de la consolidation de la paix, d'une manière générale, dans le monde.

Je voudrais également remercier M. Sergio Vieira de Mello pour son exposé sur l'évolution de la situation au Timor oriental et sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre d'une présence internationale dans ce pays après l'indépendance. Je voudrais lui exprimer encore une fois la satisfaction de ma délégation pour le travail qualitatif qu'il a accompli au Timor oriental et le remercier pour tout l'honneur qu'il fait à notre Organisation.

Je commencerai par souligner qu'il est important d'apporter notre appui aux recommandations du Secrétaire général concernant la forme que prendra la présence des Nations Unies au Timor oriental après l'indépendance. Ce qui importe le plus, c'est de préserver les réalisations et les acquis des Nations Unies, de ses institutions, des organisations non gouvernementales et de la communauté internationale tout entière dans ce pays. Nous devons continuer à apporter cet appui surtout dans la prochaine étape qui est aussi importante que les précédentes et ce, en vue de jeter des bases solides pour une nouvelle société est-timoraise.

Deux concepts revêtent à notre sens une importance capitale dans la prise de nos décisions pour le bien-être de ce pays et sa stabilité, à savoir la stratégie de sortie et la consolidation de la paix. Nous sommes persuadés qu'il faut éviter toute précipitation dans notre désengagement du Timor oriental. Nous appelons ainsi toutes les parties à apporter leur soutien à un processus progressif qui conduira à l'établissement d'un État stable et démocratique avec l'appui des Nations Unies, des pays donateurs et surtout des pays de la région dont le rôle est très important pour la stabilité et la sécurité sous-régionale. Nous appuyons la demande du Secrétaire général tendant à proroger le mandat de l'ATNUTO jusqu'à la proclamation de l'indépendance afin d'assurer la

continuité de nos efforts. Ma délégation est heureuse d'endosser la recommandation de l'Assemblée constituante stipulant que le Timor oriental deviendra indépendant le 20 mai 2002.

Nous appuyons à cet effet la configuration des tâches qui seront accomplies par le personnel des Nations Unies pendant au moins deux ans après l'accès du Timor oriental à l'indépendance. Nous concevons ainsi que les tâches ainsi définies dans les paragraphes 61 et 76 du rapport du Secrétaire général soient transférées au fur et à mesure aux Timorais afin qu'ils puissent se prendre en charge le moment venu dans tous les domaines, comme cela a été décrit par M. de Mello dans son exposé.

Bien évidemment, l'insertion du Timor oriental dans son environnement régional revêt une importance capitale. Les liens de coopération, notamment avec l'Indonésie, comme l'indiquent les responsables indonésiens et timorais doivent être tournés vers l'avenir. Plusieurs facteurs historiques, humains et économiques plaident en faveur d'un destin commun entre les deux pays. Nous devons les encourager à aller de l'avant dans cette oeuvre.

M. Krokmal (Ukraine) (*parle en anglais*) : À l'instar d'autres orateurs, je tiens à vous souhaiter la bienvenue, Monsieur le Ministre, au moment où vous présidez cette séance du Conseil de sécurité. Nous sommes également heureux d'accueillir le Premier Ministre du second Gouvernement de transition du Timor oriental, M. Alkatiri, et nous le remercions de son importante déclaration. Qu'il me soit également permis de remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, de son exposé qui était, comme à l'habitude, très complet.

Nous estimons que le rapport du Secrétaire général et son intervention par vidéoconférence d'aujourd'hui sont complémentaires et présentent une analyse approfondie des tâches à long terme qui attendent les Timorais de l'Est et l'ONU dans la longue route qui mène vers l'indépendance du Timor oriental. Étant donné la longue liste d'orateurs que nous avons aujourd'hui, je vais me limiter à faire quelques remarques, en particulier sur la notion d'une présence internationale continue au Timor oriental.

Nous nous devons de mentionner que des progrès importants ont été réalisés dans la mise en oeuvre d'éléments clefs du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental

(ATNUTO), y compris la transition vers l'indépendance, l'établissement d'une administration publique et la création d'un climat stable en matière de sécurité. Nous sommes encouragés de voir qu'autant de progrès ont été accomplis dans le domaine du développement social et économique, dans les secteurs de la santé et de l'éducation, ainsi que dans la mise en place d'une fonction publique est-timoraise. À cet égard, je voudrais rendre hommage au personnel de l'ATNUTO pour ses efforts, et personnellement au Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, de sa direction compétente et efficace de la mission.

En même temps, il ne fait pas de doute qu'une fois indépendant, le Timor oriental aura besoin d'un appui international important dans de nombreux domaines afin d'assurer la sécurité dans le pays, ainsi que la viabilité et la stabilité de ses structures gouvernementales. Nous estimons que cet appui pourrait être fourni par le biais d'une mission intégrée appelée à succéder à l'ATNUTO, dont le mandat serait établi par le Conseil. Nous devons avoir une conception globale, réaliste et durable de cette mission, compte tenu des conditions récentes, ainsi que des aspirations et besoins futurs des Timorais de l'Est, en premier lieu dans les secteurs qui requièrent un appui constant. Dans ce contexte, nous souscrivons aux précieuses recommandations qui figurent dans le récent rapport du Secrétaire général.

Nous sommes d'avis que les stratégies du Conseil de sécurité au Timor oriental exigeront que l'on intègre des composantes militaires, de police civile et civile dans la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Le maintien de la sécurité exige, en effet, une présence policière et militaire. Nous estimons qu'il est essentiel que cette présence soit en rapport avec les risques et les menaces en matière de sécurité qui pourraient exister sur le terrain. Nous reconnaissons par conséquent la nécessité d'une présence continue, dont la taille reste à déterminer, afin d'assurer la sécurité. La force de maintien de la paix devrait être très mobile, avoir la capacité de faire face aux menaces extérieures et fournir un appui de sécurité afin que l'on puisse s'occuper des lieux qui font problème à l'intérieur du pays. Nous estimons qu'une force de maintien de la paix continuera d'oeuvrer en étroite collaboration avec la Force de défense du Timor oriental pour assurer la sécurité, en mettant tout particulièrement l'accent sur une présence robuste dans les zones frontalières.

Il importe de permettre aux Timorais de l'Est de jouer un rôle de plus en plus important dans le maintien de l'ordre public et dans la défense des frontières du Timor oriental. Nous sommes d'avis que l'ONU doit réduire progressivement ses effectifs à mesure que la Force de défense du Timor oriental et la Force de police du Timor oriental s'élargissent graduellement. La création du bataillon d'infanterie de la Force de défense et l'ouverture du centre de formation constituent des progrès importants. La mise en place d'une force de police est-timoraise efficace est un élément crucial qu'il faudra développer. À mon avis, le rôle de la composante de police civile augmentera considérablement en ce moment, et son principal objectif consistera à renforcer la capacité de la force est-timoraise et à soutenir les structures institutionnelles sur le terrain. Nous convenons avec le Secrétaire général que le noyau de la force de police civile de l'ONU doit être maintenu jusqu'à ce que la force de police est-timoraise soit pleinement formée et déployée.

Bien que des progrès considérables aient été réalisés dans la « timorisation » de l'ATNUTO, dans certains domaines cruciaux du gouvernement il n'y a pas d'experts locaux et le personnel civil professionnel doit rester en place dans le cadre de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, afin de fournir une assistance clef au nouveau Gouvernement. Nous estimons que le renforcement des structures et des capacités dans le domaine du système judiciaire national et des droits de l'homme peut être un élément important dans le maintien des acquis des opérations de maintien de la paix au Timor oriental après leur retrait. La mission qui succédera à l'ATNUTO devra accorder une attention particulière à ces domaines. Il est approprié et important qu'un financement adéquat et opportun soit offert pour soutenir les composantes militaire et civile.

Nous sommes convaincus qu'une présence internationale importante comprendra des éléments provenant d'un vaste éventail d'institutions et de programmes de l'ONU engagés au Timor oriental, ainsi que d'autres institutions et donateurs internationaux. Ce matin, nous avons écouté avec attention les importantes déclarations qui ont été faites par les représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement, dans lesquelles ils ont décrit les activités de leurs institutions au Timor oriental. Nous estimons que leur participation aux débats du Conseil de sécurité sur les

stratégies futures de consolidation de la paix est très utile.

Je voudrais en terminant me tourner vers l'avenir. Nous devons considérer avec soin l'opportunité et les conséquences d'une réduction de la présence internationale au Timor oriental. Notre stratégie de retrait devrait être établie en fonction des progrès accomplis dans le domaine du renforcement des capacités, surtout pour ce qui est de la police, du système judiciaire, des institutions et de la sécurité à long terme au Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Irlande.

Je souhaite la bienvenue à M. Vieira de Mello aujourd'hui, et je lui exprime ma profonde reconnaissance pour son engagement personnel, ainsi que celui de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), à assister le Timor oriental dans sa transition et dans l'élaboration de plans détaillés pour la future présence de l'ONU dans ce pays. Je remercie M. Karlsson de la Banque mondiale ainsi que M. Diabré du Programme des Nations Unies pour le développement de leurs interventions utiles et riches en information. Je salue tout particulièrement la présence de M. Alkatiri, M. Borges et M. de Araújo. Comme eux et comme le peuple courageux qu'ils représentent, l'Irlande attend avec impatience le jour où, au lieu d'être un invité au sein du Conseil de sécurité, le Timor oriental prendra la place qui lui revient au sein de l'Assemblée générale de cette organisation mondiale.

Le Représentant permanent de la Belgique fera plus tard une déclaration au nom de l'Union européenne, et l'Irlande y souscrit pleinement.

L'Irlande salue la dignité et l'intégrité avec lesquelles les Timorais ont mené à bien leur plus récent acte collectif d'autodétermination : les élections nationales en août. Ils ont puisé de la force auprès de la communauté internationale pour créer leur nouvel ordre politique. Le 20 mai prochain, ils se réuniront pour déclarer officiellement et célébrer leur indépendance. Nous souhaiterons tous partager la joie et l'espoir en l'avenir que suscitera cette occasion.

L'ONU a aidé une nation à se mettre debout, mais nous devons marcher encore un peu avec elle avant de rentrer chez nous. Cette organisation aura un rôle

crucial à jouer afin de conserver les acquis au Timor oriental, et d'avancer vers l'établissement d'une administration efficace et vers une pleine indépendance, qui existera pour la première fois après quatre siècles de domination étrangère. En ce moment charnière, nous ne pouvons pas réduire notre responsabilité et notre engagement à l'égard de ce processus de renforcement des capacités.

Le Gouvernement irlandais souscrit au récent rapport du Secrétaire général et partage son évaluation selon laquelle un retrait prématuré de la présence internationale pourrait avoir un effet déstabilisateur dans de nombreux secteurs cruciaux. Nous convenons que l'ONU doit continuer d'être engagée au Timor oriental afin de protéger les progrès importants qui ont été réalisés jusqu'ici, et nous pensons qu'une présence internationale substantielle sera nécessaire jusqu'à l'indépendance et au-delà.

Pour étayer cet engagement, nous souscrivons pleinement aux recommandations du Secrétaire général en vue de la création d'une mission intégrée dont le mandat serait établi par le Conseil de sécurité. Elle devrait comprendre des composantes militaire, de police civile et civile, et inclure des dispositions concernant des éléments essentiels en matière de droits de l'homme et de justice. La réduction des effectifs de l'ATNUTO et de la présence internationale ne devrait se faire qu'en fonction du renforcement des capacités locales. Je suis heureux de voir qu'un contingent irlandais continuera de faire partie de l'ATNUTO et de la mission qui lui succédera.

L'appui au Timor oriental dans la phase qui suivra son indépendance doit venir de l'ensemble des Membres de l'ONU, et nous croyons fermement, par conséquent, que la mission qui succédera à l'ATNUTO devra être financée par les quotes-parts.

Même si l'on tient compte des progrès politiques, les perspectives économiques du Timor oriental sont telles qu'il sera capital de maintenir des courants d'aide importants pour renforcer son assise budgétaire. Nous nous félicitons des énormes progrès accomplis par le Timor oriental dans des secteurs clés, avec l'aide de l'ONU et des fonds d'affectation spéciale de la Banque mondiale, des banques de développement et des autres membres de la communauté internationale des donateurs.

Le développement du Timor oriental doit être déterminé par la volonté de son peuple et non pas en

fonction des priorités des donateurs. Une étroite coordination sera nécessaire entre les organes de l'ONU consacrés au développement, principalement le PNUD, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et les donateurs bilatéraux, afin de garantir que les ressources seront utilisées de façon efficace et cohérente à l'appui du renforcement des capacités locales. Sur le plan bilatéral, l'Irlande a prévu de doubler le montant de l'aide qu'elle alloue au Timor oriental pour l'année prochaine.

Notre tâche au cours des quelques prochaines années sera de faciliter l'émergence d'une nation forte et vibrante – une nation qui aura été construite par le peuple et pour le peuple. Le Timor oriental a besoin de notre engagement, au cours de cette période critique de transition vers l'indépendance, afin d'atteindre la liberté totale en matière politique, économique et sociale. Nous devons relever le défi et nous ranger aux côtés des Timorais pour réaliser leur avenir.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant est le représentant de la Belgique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. De Loecker (Belgique) : Monsieur le Président, je voudrais vous souhaiter, au nom de l'Union européenne, une chaleureuse bienvenue à New York, et saluer particulièrement votre présence en tant que Président du Conseil de sécurité à New York, ici même, aujourd'hui, pour ce débat crucial du Conseil.

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne, la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne, la Roumanie, la Slovaquie et la Slovénie, et les pays associés Chypre, Malte et la Turquie ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange membres de l'Espace économique européen, l'Islande et le Liechtenstein, se rallient à cette déclaration.

Je voudrais en premier lieu remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello de sa présence, et lui renouveler nos vives félicitations pour le travail accompli à la tête de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) jusqu'à ce jour. Nous nous réjouissons tout particulièrement de la présence parmi

nous de plusieurs membres du gouvernement de transition, élus démocratiquement à l'Assemblée constituante, et nous souhaitons chaleureusement la bienvenue au Premier Ministre Mari Alkatiri, à son Ministre des finances Mme Fernanda Borges et à son Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération, M. Fernando de Araujo. L'Union européenne saisit cette occasion unique pour leur assurer un soutien confiant et convaincu dans l'exercice de leurs fonctions.

Le peuple du Timor oriental est en train de vivre une période singulière et tout à fait stimulante. Ses représentants élus à l'Assemblée ont entamé le processus de rédaction de la Constitution du futur État. Le Représentant spécial du Secrétaire général vient de le confirmer : les travaux se déroulent bien et progressent à bon rythme, l'Union européenne s'en réjouit. Il importe que les vues du peuple timorais compilées dans les rapports des commissions constitutionnelles de districts en juin et juillet dernier, avant la campagne électorale, soient reflétées dans le projet finalisé de Constitution.

Nous accueillons favorablement la décision de l'Assemblée constituante, reprise par le Secrétaire général, de fixer à mai prochain le transfert des pouvoirs de souveraineté de l'ATNUTO au gouvernement de l'État du Timor oriental. Ce délai aiderait les Timorais à assurer une transition en souplesse et à permettre une stabilisation progressive mais nécessaire des structures administratives.

La tenue probable des premières élections présidentielles du nouvel État sera une autre étape importante de l'apprentissage de la démocratie et de l'édification d'une nation viable. Nous nous accordons avec le Secrétaire général qui souhaite que ces élections prennent place avant la déclaration de l'indépendance afin que l'ATNUTO puisse, avant son départ, assurer le bon déroulement du scrutin.

La poursuite des activités des milices au Timor occidental demeure une de nos préoccupations principales. Nous nous réjouissons par contre du nombre grandissant de réfugiés qui rentrent au Timor oriental. Nous soulignons l'importance de la conclusion rapide d'un Mémoire d'accord entre les Nations Unies et le Gouvernement indonésien afin de permettre le retour des organismes humanitaires pour assister aux efforts de rapatriement.

Nous remercions le Secrétaire général pour l'élaboration des plans de la future présence internationale au Timor oriental. L'Union européenne a bien pris note de la baisse suggérée des effectifs des différentes composantes – militaire, de police civile et d'administration civile. Cette reconfiguration, proposée à la suite de nombreuses consultations avec les représentants du peuple timorais, devrait répondre aux besoins principaux de la population une fois l'indépendance déclarée. Dès lors, l'Union européenne endosse les recommandations du Secrétaire général pour une mission intégrée, et attend avec intérêt les recommandations qu'il fournira ultérieurement.

Pour l'heure, l'Union européenne souhaite que le dialogue entre l'ATNUTO, le Secrétariat, le peuple timorais et tous les autres acteurs engagés au Timor oriental se poursuive afin d'assurer une adaptation progressive de l'ATNUTO et une transition en douceur vers la mission qui lui succédera en accord avec les besoins de la population.

Le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport, le départ du personnel des Nations Unies aura un impact négatif sur l'économie timoraise. La communauté internationale se doit de le minimiser et nous attendons, sous peu, les recommandations du groupe de travail à cet effet.

Il incombera à la future présence internationale de poursuivre les lourds efforts de reconstruction entamés. L'Union européenne y participera en collaboration avec les institutions financières internationales et l'ensemble des acteurs concernés. L'Union européenne continuera d'attacher une importance toute particulière au processus de réconciliation nationale.

Traduire en justice des auteurs des crimes graves commis en 1999 est indispensable. La formation de personnel et de futurs fonctionnaires de l'État du Timor en matière de justice pénale et administrative, ainsi qu'un soutien au Groupe spécial d'enquête sur les crimes graves, est à ce titre crucial. Nous renouvelons par ailleurs notre appel aux autorités de Djakarta pour conclure la procédure d'appel dans l'affaire du meurtre de trois employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), perpétré l'an dernier à Atambua.

Les efforts de reconstruction devront également porter sur une amélioration des services de santé et d'éducation, ainsi que la remise en état des réseaux de

transport afin de normaliser peu à peu les conditions de vie des Timorais. La Commission européenne, qui a accueilli la conférence des donateurs en décembre dernier, est elle-même en train de mettre au point sa stratégie de soutien aux efforts de développement à moyen et long terme en faveur du Timor.

Le succès de l'ATNUTO est indéniable, le chemin parcouru depuis l'automne 1999 est remarquable. La communauté internationale devra également réussir le départ de l'ATNUTO et sa transition vers une présence internationale effective et efficace dans ses efforts de reconstruction. Le Secrétariat de l'ONU et ses divers départements ont le soutien entier de l'Union européenne dans cette tâche et pour la planification des prochaines étapes.

Le Président : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Seixas da Costa (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal appuie totalement la déclaration qui vient d'être faite par le Représentant de la Belgique, l'Ambassadeur Stéphane De Loecker, au nom de la présidence de l'Union européenne. Comme une grande partie de notre point de vue a été exprimé dans cette déclaration, je me concentrerai sur des points spécifiques auxquels mon pays attache une importance particulière en ce moment.

Je voudrais tout d'abord, Monsieur le Président, me féliciter de votre présence parmi nous ici aujourd'hui, cette présence étant l'expression de l'importance que l'Irlande a toujours attachée au Timor oriental. Pendant de nombreuses années, j'ai eu le privilège d'être témoin de l'engagement de votre pays, et de votre engagement personnel en particulier, à l'égard de cette question, et je suis très heureux de vous voir présider cette séance.

Je voudrais commencer par exprimer la profonde reconnaissance du Portugal au Secrétaire général pour son rapport sur le Timor oriental. Ses recommandations ont clairement tracé la voie d'un transfert progressif et en douceur des responsabilités de l'ONU aux autorités timoraises légitimes.

Le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello – dont l'excellent travail mérite toute notre gratitude et a été une source importante de prestige pour l'ONU – nous a donné sa

lecture des faits et nous lui en sommes reconnaissants. Je voudrais souscrire mot à mot à ce que mon collègue le Représentant permanent de la France, Jean-David Levitte, a dit à propos du rôle de Sergio Vieira de Mello, à propos de la qualité de son travail et de sa remarquable contribution au prestige de l'Organisation.

Le Conseil a eu également l'occasion d'entendre le Premier Ministre Mari Alkatiri, chef de la délégation timoraise, qui inclut également son Ministre des finances, Mme Fernanda Borges, et le Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Fernando Araújo. J'espère que son exposé sur la situation sur le terrain a aidé le Conseil de sécurité à mieux évaluer l'état des choses et ce qui doit être fait pour préparer la voie à l'indépendance. Je crois que son réalisme mais aussi sa vision représentent une garantie claire du fait que les affaires du Timor oriental resteront en de bonnes mains.

Je veux également vous remercier, Monsieur le Président, de nous avoir donné l'occasion d'entendre les exposés des représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) qui ont joué et vont continuer de jouer un rôle très important dans la transition du Timor oriental vers l'indépendance.

Le Portugal a déjà plusieurs fois félicité les Timorais et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) de leur travail. Les progrès accomplis dans des domaines aussi divers que la rénovation des infrastructures, la réouverture des écoles, les soins de santé de base, la constitution d'une fonction publique et la création d'une police et de forces armées, sont remarquables et véritablement impressionnants. Nous pensons que ces progrès ont réussi à mettre le Timor oriental sur la voie de l'indépendance et nous espérons que ce cap pourra être maintenu et renforcé. L'engagement et l'appui du Conseil de sécurité dans son ensemble, et de ses membres individuellement, ont été fondamentaux pour parvenir à ces résultats. Nous sommes certains que le Conseil continuera d'appuyer ces efforts et fera du Timor oriental un précédent positif pour l'avenir des opérations de l'ONU.

Je ne saurais trop insister sur l'importance qu'il y a d'assurer une paix et une sécurité durables au Timor oriental particulièrement au vu de la situation internationale actuelle. Cette région du monde connaît suffisamment de facteurs d'instabilité et nous ne

devons pas créer les conditions qui en feraient apparaître de nouveaux.

La résolution 1272 (1999) indique clairement que le mandat de l'ATNUTO comprend les éléments suivants :

« assurer la sécurité et le maintien de l'ordre sur l'ensemble du territoire du Timor oriental; mettre en place une administration efficace; aider à créer des services civils et sociaux; assurer la coordination et l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que de l'aide au relèvement et au développement; appuyer le renforcement des capacités en vue de l'autonomie; contribuer à créer les conditions d'un développement durable. »

Ce mandat était sans précédent par son ampleur et sa complexité. Malgré les efforts inlassables de l'ATNUTO, ces tâches ne seront pas achevées au moment de l'indépendance. La situation politique et la situation d'ensemble en matière de sécurité seront encore fragiles. Il est donc essentiel de sauvegarder les progrès réalisés et de les consolider afin de ne pas remettre en cause les sacrifices énormes, notamment en vies humaines, qui ont été consentis par la communauté internationale et en particulier par les Timorais eux-mêmes.

Le Conseil en réalité a déjà reconnu cet état de choses en soulignant à plusieurs reprises la nécessité d'une présence internationale importante au Timor oriental après l'indépendance.

Permettez-moi maintenant de me tourner vers les propositions concrètes que le Secrétaire général a présentées dans son rapport. Nous croyons comprendre que ces propositions doivent encore être peaufinées. Une plus grande planification sera nécessaire à la lumière du résultat de l'Assemblée constituante, de l'avis du conseil des ministres composé uniquement de Timorais de l'Est, de la coordination entre tous les protagonistes internationaux et de l'évolution de la sécurité sur le terrain. Mais nous sommes profondément convaincus que le rapport du Secrétaire général contient le cadre approprié pour la présence future de l'ONU au Timor oriental. En tant qu'important fournisseur de contingents, le Portugal appuie sans réserve les plans du Secrétaire général d'établir une mission intégrée avec une composante militaire, une composante police civile et une

composante civile comprenant une unité civile pour appuyer le futur gouvernement indépendant.

Nous pensons que les effectifs et le calendrier proposés par le Secrétaire général pour réduire les effectifs de toutes les composantes sont rationnels et sensés. Les recommandations pour la période d'après l'indépendance peuvent être mises en œuvre dans un avenir proche, ce qui est plus que ce que l'on peut dire d'autres opérations de l'ONU. Ces recommandations sont également peu coûteuses, les montants en cause étant raisonnablement faibles surtout si nous pensons qu'il s'agit peut-être du seul succès qu'aura connu l'ONU ces dernières années. En outre, elles sont absolument indispensables pour assurer l'exécution du mandat de l'ATNUTO et pour éviter la remise en cause de tout ce qui a été fait jusqu'à présent.

Lorsqu'on se penche sur l'avenir du Timor oriental et le rôle de l'ONU en la matière, il est essentiel de traiter de la question de la justice et des droits de l'homme. Nous nous félicitons des progrès accomplis jusqu'ici tant dans la création d'un appareil judiciaire timorais que dans la mise en place d'une Commission vérité, réception et réconciliation. Nous nous félicitons également des progrès de l'enquête sur les crimes graves commis au Timor oriental en 1999. Néanmoins, les efforts en la matière doivent se poursuivre car ils sont fondamentaux pour la stabilité politique et sociale à long terme du pays. Le Portugal appuie donc les plans du Secrétaire général d'inclure dans la mission de l'ONU d'après l'indépendance un groupe d'enquête sur les crimes graves et une vigoureuse présence en matière de droits de l'homme dans tout le territoire.

Le Portugal espère que le Conseil peut accepter de faire siennes les recommandations présentées par le Secrétaire général pour la mission d'après l'indépendance au Timor oriental. Toute proposition plus modeste risquerait de transmettre un message très négatif aux Timorais, à l'ONU sur le terrain et à la région. Je suis sûr que ce n'est pas ce que souhaite le Conseil à ce stade.

Le succès de l'ONU au Timor oriental ne sera pas mesuré simplement par ses réalisations lors des trois ou quatre années de sa présence dans le pays. Il sera jugé plutôt à la lumière du caractère durable de ses succès et notamment du cadre administratif et institutionnel qu'elle laissera derrière elle.

Comme le Secrétaire général l'a souligné à juste titre dans son rapport, « la responsabilité initiale d'établir un État du Timor oriental viable appartient clairement à son peuple ». Les Timorais ont combattu pendant des années pour accéder à l'indépendance. Ils ont fait preuve d'un courage et d'une maturité politique impressionnants. Ils ont montré qu'ils veulent être responsables de leur propre destin et qu'ils en ont la capacité. Mais ils ont également demandé notre appui – un appui modeste, en réalité, devant l'énormité des tâches qui les attendent. C'est un devoir pour nous, à l'ONU, de les aider dans cette tâche. Cela consiste simplement pour le Conseil à agir conformément aux responsabilités que lui confère la Charte des Nations Unies.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Akasaka (Japon) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement japonais, j'aimerais vous exprimer, Monsieur le Président, notre reconnaissance d'être venu d'Irlande à New York pour présider la séance publique d'aujourd'hui sur la situation au Timor oriental. Nous apprécions très sincèrement la manière dont l'Irlande a dirigé les travaux du Conseil sur cette question très importante.

Notre gratitude s'adresse également au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et au Premier Ministre du gouvernement de transition du Timor oriental, ainsi qu'aux autres membres de la délégation timoraise pour leur présence à la réunion d'aujourd'hui.

Je voudrais remercier le Secrétaire général Kofi Annan, d'avoir rédigé ce rapport sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Le Gouvernement japonais se félicite de ce rapport qui montre l'excellent résultat des activités menées au cours de ces derniers mois à New York et à Dili.

Il eut été souhaitable que le rapport soit plus détaillé pour ce qui est de la présence de l'ONU dans la période qui suivra l'indépendance. Mais nous comprenons très bien que présenter des évaluations précises de la situation sur le terrain et établir un plan réalisable et optimal sur la base de ces évaluations n'est guère chose facile. Je suis donc très reconnaissant à M. Vieira de Mello de nous avoir donné aujourd'hui

des détails supplémentaires qui viennent compléter le rapport du Secrétaire général.

Il est important que le Conseil de sécurité puisse fournir le plus rapidement possible une indication aussi précise que possible en ce qui concerne la continuation de la présence de l'ONU pendant la période de l'après-indépendance. Cela est nécessaire pour donner des garanties et des encouragements à la population timoraise, ainsi qu'aux pays qui ont grand intérêt à la stabilité politique et au développement économique et social du Timor oriental.

Comme l'indique fort justement le rapport du Secrétaire général, la mission suivante doit comprendre une composante militaire, une composante de police civile et une composante d'administration civile. Dans ce contexte, le Gouvernement japonais appuie le concept présenté par le Secrétaire général d'une mission de l'ONU dans la période de l'après-indépendance.

Nous espérons que, sur la base du travail du Secrétariat qui ne cessera de s'accélérer au cours des prochaines semaines, la mission suivante sera approuvée par une résolution du Conseil de sécurité d'ici la fin de janvier prochain, c'est-à-dire lorsqu'il s'agira de renouveler le mandat de l'ATNUTO. Il serait souhaitable que commencent rapidement des discussions sur les plans concrets et détaillés de ces composantes, et notamment sur le niveau et les modalités de financement.

Je suis heureux de voir que le processus d'indépendance progresse régulièrement grâce aux efforts non seulement du peuple du Timor oriental, mais aussi de la communauté internationale et de l'ONU, et tout particulièrement de M. Vieira de Mello et de toute l'équipe de l'ATNUTO. De toute évidence, l'ATNUTO et les Timorais de l'Est devront faire d'autres efforts pour parvenir avec succès à l'indépendance en mai prochain. Mais les progrès réalisés à ce jour donnent à toutes les parties concernées une bonne base à partir de laquelle planifier l'avenir.

Les efforts des Timorais eux-mêmes sont de la plus grande importance pour l'édification de leur nation pendant la période de l'après-indépendance. Après tout, c'est le peuple même du Timor oriental qui est responsable de son avenir.

Il faut également que les bénéficiaires aient clairement le sentiment de prendre les choses en main, ce qui est essentiel pour que l'assistance extérieure favorise véritablement le développement des pays concernés. Il est évident que le Timor oriental indépendant continuera d'avoir besoin de l'assistance internationale. La réunion des donateurs consacrée au Timor oriental, qui doit avoir lieu à Oslo au mois de décembre, sera importante dans ce contexte. Le Gouvernement japonais est prêt à jouer un rôle substantiel pour faire en sorte que cette réunion soit productive.

Mais cette réunion n'est qu'une étape, une étape certes importante, dans le processus long et difficile d'édification d'une nation que le futur gouvernement et le peuple du Timor oriental devront mener au cours des prochaines années. C'est sur ce point que j'aimerais terminer ma déclaration en assurant au peuple du Timor oriental que le Gouvernement japonais restera son partenaire tandis qu'elle s'attachera à la tâche difficile mais fructueuse de bâtir une nation.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Dauth (Australie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais commencer par m'associer à tous ceux qui vous remercient très sincèrement de l'honneur que vous nous faites en venant présider cette très importante réunion aujourd'hui. Je vous en remercie vraiment. Je voudrais aussi d'emblée saluer la manière très habile dont l'Irlande a assuré la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Cela a été vraiment remarquable. Il est tout à fait normal que l'Irlande, qui a toujours fermement appuyé la transition pacifique du Timor oriental vers une indépendance stable, démocratique et effective, préside le Conseil à ce moment important du processus de transition de ce pays.

Vous nous avez demandé d'être brefs, Monsieur le Président. Je ne peux pas vous promettre d'être aussi divertissant que certains des intervenants de ce matin, mais je peux promettre d'être bref.

Je voudrais bien sûr commencer, comme beaucoup d'autres, par remercier M. Sergio Vieira de Mello de son exposé complet et clair de ce matin. Je voudrais également lui adresser personnellement les remerciements de l'Australie, à lui-même ainsi qu'à

tous les membres de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), pour leur dévouement avec lequel ils mettent en place un fondement solide pour l'avenir du Timor oriental. Je m'associe également à mes collègues français et portugais pour dire que Sergio Vieira de Mello est le symbole même de ce qui a valu le prix Nobel de la paix à l'ONU.

Je voudrais aussi saluer avec plaisir la présence du Premier Ministre, M. Mari Alkatiri, et d'autres membres élus du second gouvernement de transition du Timor oriental. Leur présence ici aujourd'hui est cruciale pour une évaluation efficace et honnête des progrès réalisés jusqu'ici et des priorités et des défis qui nous attendent.

Aujourd'hui le Conseil de sécurité a la possibilité d'envoyer un message sans équivoque au peuple du Timor oriental et à la communauté internationale concernant son attachement continu à un processus de transition réussi au Timor oriental. L'Australie est fermement convaincue que ce message devrait prendre la forme d'une approbation très claire par le Conseil des recommandations faites par le Secrétaire général dans son dernier rapport.

Dans ce rapport, que nous appuyons pleinement, le Secrétaire général présente tous les éléments nécessaires à un processus de planification efficace, se déroulant en temps utile et sans heurts, des étapes restantes de la transition du Timor oriental. Il nous a présenté un plan soigneusement réfléchi, modéré et responsable pour un processus de réduction progressif. Nous espérons que cela pourra mener à la création d'un État démocratique et stable au Timor oriental, lequel aura besoin d'une assistance à long terme des institutions des Nations Unies et des donateurs.

Il est indéniable qu'une présence internationale adéquate de police civile et militaire restera de la plus grande importance pour une transition réussie au Timor oriental. L'Australie appuie les recommandations détaillées du Secrétaire général pour ce qui est de ces deux composantes – la présence d'une police civile et militaire. Une présence civile efficace sera non moins importante.

Nous sommes tout à fait d'accord avec le Secrétaire général pour dire qu'une composante de base des tâches civiles sera essentielle pendant la période d'après l'indépendance si la future administration du Timor oriental doit survivre et

fonctionner efficacement. Nous reconnaissons le travail important réalisé par l'ATNUTO et par d'autres institutions, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement, pour examiner en profondeur les différentes options disponibles de financement de cette composante civile. Nous avons pris bonne note des limites et des risques qu'il y aurait à trop compter sur des options de financement volontaires et bilatérales. Nous appuyons avec force l'utilisation de crédits inscrits au budget ordinaire pour les tâches essentielles que le Secrétaire général qualifie d'indispensables à la stabilité et au fonctionnement d'un gouvernement, mais pour lesquelles il n'existe pas encore de compétences locales.

L'Australie pense sans aucune hésitation qu'il est nécessaire d'approuver les recommandations du Secrétaire général pour permettre une planification opportune et efficace du futur rôle de l'ONU au Timor oriental. Sans cela, nous risquons des ambiguïtés et des retards inutiles. Il serait de loin préférable que des décisions concrètes soient prises rapidement afin de protéger l'investissement déjà important de l'ONU au Timor oriental. L'approbation par le Conseil des recommandations du Secrétaire général donnera à l'ONU les ressources nécessaires pour la période de l'après-indépendance. Cela permettra également de confirmer les besoins que doivent satisfaire d'autres acteurs. Cela créera les meilleures chances possibles pour une transition sans heurts et insensible vers la période de l'après-indépendance. En outre, au Timor oriental, le Conseil de sécurité est en mesure de donner à l'ONU le temps nécessaire pour préparer efficacement le processus de transition. Il ne faut pas laisser passer une telle chance.

Aucun d'entre nous ne souhaite voir l'ONU s'éterniser au Timor oriental. Néanmoins, comme le Conseil lui-même le disait récemment encore, il ne doit pas y avoir de sortie sans stratégie. Par conséquent, le Conseil a la responsabilité de faire en sorte que les perspectives d'une bonne transition ne soient pas mises en danger par une diminution précipitée de la présence de l'ONU dans aucun des domaines de base soulignés par le Secrétaire général, ni par des ressources insuffisantes ou un financement non fiable pour une mission de l'ONU après l'indépendance.

En continuant à gérer soigneusement la situation, et en prenant les bonnes décisions au bon moment, le Conseil de sécurité est à même de veiller à ce que le mandat de l'ONU au Timor oriental prenne fin avec

succès et à ce que l'on mette en place le type d'environnement politique et sécuritaire pour lequel nous avons tous travaillé.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Thaïlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Kasemsarn (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'abord de vous rendre hommage à vous-même, Monsieur le Président, et à l'Irlande, pour la manière dont vous avez assuré la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je m'associe également à ceux qui ont remercié et félicité M. Sergio Vieira de Mello, le Représentant spécial du Secrétaire général, pour la façon dont il nous a présenté l'évolution et les difficultés qui nous attendent au Timor oriental. Je voudrais souhaiter la bienvenue à M. Mari Alkatiri, le Premier Ministre du deuxième gouvernement de transition du Timor oriental, dont la présence parmi nous en dit long sur l'évolution et les progrès réalisés dans ce pays. Je voudrais également exprimer notre reconnaissance pour l'exposé très utile présenté par les représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Il est indéniable que l'ONU, par l'entremise de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), sous la remarquable direction de M. Sergio Vieira de Mello, a accompli avec succès la tâche qui lui avait été confiée par la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité. Ceci est apparu notamment dans les élections pacifiques à l'Assemblée constituante, qui ont eu lieu le 30 août dernier et qui ont marqué une étape historique dans la transition du Timor oriental vers l'indépendance.

Le peuple du Timor oriental et l'ATNUTO méritent énormément de crédit pour leurs remarquables résultats, en particulier compte tenu des destructions épouvantables d'il y a deux ans. Nous nous félicitons également de la formation d'un conseil des ministres composé uniquement de Timorais de l'Est, chargé de contrôler l'administration publique du Timor oriental. C'est avec eux que la volonté des Timorais de l'Est pourra se manifester en faveur d'un Timor oriental autonome et indépendant.

Nous sommes réconfortés par l'évolution politique, économique et sociale positive au Timor oriental, soulignée dans le rapport du Secrétaire général. Nous appuyons pleinement ses

recommandations concernant la mission qui succédera à l'ATNUTO, pour laquelle il prévoit qu'une présence des Nations Unies après l'indépendance sera nécessaire au Timor oriental pendant au moins deux ans. La Thaïlande exprime son soutien à cette proposition, non pas parce que nous sommes l'un des principaux fournisseurs de contingents pour cette Mission, mais parce que nous reconnaissons la nécessité que la communauté internationale reste déterminée à donner une base solide à l'avenir du Timor oriental.

Malgré les énormes progrès, le Timor oriental qui naît en tant qu'État-nation a encore besoin du soutien indéfectible et de la coopération de la communauté internationale. Ne nous hâtons pas de détourner notre attention ou notre responsabilité du Timor oriental dès qu'il obtiendra l'indépendance. La tâche de l'ATNUTO, qui est de créer une administration civile nationale, d'aider à la mise au point de services civils et sociaux et d'appuyer le renforcement des capacités pour l'autonomie, notamment, telle qu'énoncée dans la résolution 1272 (1999), est loin d'être accomplie. Elle ne le sera pas non plus au moment de l'indépendance, comme le Secrétaire général l'a reconnu.

La délégation thaïlandaise a souligné maintes fois et rappelle aujourd'hui encore que le soutien de l'ONU et de la communauté internationale au renforcement des capacités est de la plus haute priorité pour que les Timorais de l'Est puissent accéder à l'autosuffisance pour le développement politique, économique, social et culturel de leur pays. Il est donc impératif que nous aidions de toutes les manières possibles les Timorais de l'Est à s'équiper des compétences et des talents nécessaires pour accéder à l'autonomie, à la démocratie et à l'édification de leur nation. À cet égard, nous appuyons la proposition du Secrétaire général selon laquelle les tâches essentielles de la mission qui succédera à l'ATNUTO devraient être financées par les contributions mise en recouvrement et complétées par des dispositions bilatérales ou multilatérales.

Nous ne saurions souligner suffisamment le fait qu'un retrait prématuré de l'ATNUTO et, en particulier, des forces de maintien de la paix saperait les contributions remarquables et les investissements considérables de la communauté internationale au Timor oriental. La Thaïlande pense donc que seule une stratégie de sortie claire, avec un cadre de développement solide propice à l'autonomie du Timor oriental, éviterait une désintégration des progrès réalisés jusqu'ici.

Dans une perspective régionale, nous reconnaissons que seul un Timor oriental fort et stable pourra contribuer à la viabilité économique et politique de la région. Dans la région, nous faisons tout ce que nous pouvons, dans le cadre de nos ressources et de nos possibilités limitées, pour appuyer les efforts de l'ONU et de la communauté internationale au Timor oriental. Il faudra énormément de temps pour que le Timor oriental devienne un État viable, avec des institutions efficaces et une bonne administration. Il est donc fondamental que la communauté internationale appuie la mission qui succédera à l'ATNUTO aussi longtemps que cela sera nécessaire, du moins jusqu'à ce que ce pays atteigne un certain niveau de développement durable. La Thaïlande, en ce qui la concerne, a offert son aide dans les domaines de l'agriculture, de la santé publique et des compétences techniques.

Le soutien apporté par la Thaïlande à la mise en place de la paix et de la stabilité au Timor oriental a été reconnu par la communauté internationale dans notre contribution continue en personnel civil, militaire et de police à l'ATNUTO depuis sa création, il y a deux ans. Nos troupes non seulement s'occupent de la protection du territoire, mais aussi jouent un rôle fondamental dans le relèvement des Timorais de l'Est, par des activités civiles et militaires. Un certain nombre de projets de subsistance et de formation autre que militaire, notamment dans le domaine de l'agriculture, ont été lancés avec pour objectif d'accroître le renforcement des capacités dans la population au niveau local.

Le Gouvernement royal thaïlandais, malgré ses ressources limitées, a l'intention de continuer à jouer ce double rôle, il est prêt à maintenir un bataillon au service de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Nous pensons que notre contribution pourra jouer un rôle et permettre au Timor oriental d'accéder à l'autosuffisance, afin de garantir ainsi à son peuple un avenir pacifique.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant des Philippines. Je l'invite à prendre à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Manalo (Philippines) (*parle en anglais*) : À notre tour, nous vous félicitons, Monsieur le Ministre, de ce que votre pays assume la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci, présidence à laquelle la

délégation irlandaise a apporté une direction forte et éclairée au cours de cette époque difficile.

Nous remercions également le Secrétaire général de son dernier rapport sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), ainsi que M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du deuxième gouvernement de transition au Timor oriental, pour les déclarations très importantes qu'ils ont prononcées ce matin. Nous voudrions également remercier les représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) de leurs exposés.

L'avenir du Timor oriental suscite de grandes attentes et beaucoup d'enthousiasme. Maintes choses ont été accomplies depuis que nous nous sommes lancés, il y a deux ans, dans la tâche d'appuyer l'indépendance du Timor oriental et la formation d'un pays viable, autonome et souverain. En fait, la délégation des Philippines s'associe à ceux qui pensent que cette première véritable tentative des Nations Unies d'édifier une nation est sur le point de devenir un véritable succès.

Les deux derniers mois ont montré que des mesures concrètes et définitives ont été prises pour l'indépendance, au plus tôt, du Timor oriental, à savoir l'élection d'une Assemblée constituante, le 30 août dernier, le processus de rédaction de la Constitution qui doit durer 90 jours et qui a commencé tout de suite après les élections, la formation du premier Conseil de ministres composé uniquement de Timorais de l'Est et enfin, il y a à peine quelques jours, la création de la Force de défense du Timor oriental.

La contribution de ceux qui participent à ce processus mérite notre reconnaissance et nos remerciements. Mais personne ne mérite davantage de reconnaissance que les Timorais de l'Est eux-mêmes, pour leur courage et leur détermination devant des difficultés considérables.

C'est dans cet esprit que ma délégation demande instamment au Conseil de sécurité de faire en sorte que les résultats obtenus à ce jour et ceux que nous comptons encore obtenir à l'avenir soient préservés et encouragés par une présence des Nations Unies au Timor oriental, après l'indépendance, qui soit adéquate, crédible et bien conçue. Si accéder à l'indépendance n'est pas une mince tâche, ce ne peut être le dernier chapitre de la stratégie de sortie des Nations Unies du

Timor oriental. L'engagement de l'ONU à l'égard du Timor oriental, depuis deux ans à peu près, a préparé le terrain à l'indépendance de ce pays. Toutefois, les Timorais de l'Est méritent notre soutien continu.

Les défis qui attendent encore le Timor oriental restent monumentaux, alors que le pays devrait s'efforcer de parvenir à la stabilité et de réaliser le développement par la mise en place d'institutions démocratiques et de structures économiques durables.

Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, la situation sécuritaire du Timor oriental est également très préoccupante. Donc, tant que la Force de défense du Timor oriental ne sera pas pleinement opérationnelle, l'ONU doit veiller à ce qu'une présence militaire importante et forte des Nations Unies demeure dans le pays.

La délégation des Philippines pense que les acquis obtenus jusqu'ici par le peuple du Timor oriental ne devraient pas être mis en péril par un retrait précipité d'un soutien international adéquat, et d'une présence internationale adéquate dans le pays.

Les Philippines appuient les recommandations du Secrétaire général concernant la création de la nouvelle mission appelée à succéder à l'ATNUTO. Nous sommes d'accord avec ses évaluations selon lesquelles le premier objectif de la mission qui suivra l'ATNUTO sera de veiller à la sécurité du Timor oriental et à la viabilité, à la stabilité et à la durabilité des structures gouvernementales, permettant de mener à son terme le mandat confié à l'ATNUTO. Compte tenu de ce qui précède, nous pensons que les recommandations du Secrétaire général nous présentent une approche crédible et équilibrée pour aider le Timor oriental à mettre en place des institutions efficaces et une capacité administrative efficace. Nous demandons instamment au Conseil de sécurité d'adopter ces recommandations et d'instituer au Timor oriental une mission de succession disposant du nombre approprié de personnel militaire, de police et de personnel civil jusqu'au moment où la situation au Timor oriental sera devenu stable et ne nécessitera plus d'appui extérieur. Par la même occasion, nous attendons les recommandations du Secrétaire général sur les conséquences financières et les besoins financiers de la mission qui succédera à l'ATNUTO. À cet égard, il est important que la mission de succession bénéficie d'un financement garanti et budgétisé, pour garantir que ses activités soient maintenues.

Enfin, les Philippines continueront d'appuyer les efforts de l'Organisation des Nations Unies pendant la phase difficile de la période de l'après-indépendance au Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant des Fidji. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Naidu (Fidji) (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Ministre, de vous féliciter personnellement pour votre présence ici, ainsi que de remercier vos collaborateurs qui ont coordonné les activités du Conseil de sécurité concernant le débat public sur le Timor oriental pendant la présidence irlandaise du Conseil. Cette question revêt une importance toute particulière non seulement pour mon pays, mais aussi pour l'intégrité même de l'Organisation des Nations Unies.

Mais avant d'aller plus loin, ma délégation voudrait féliciter M. Sergio Vieira de Mello pour la contribution qu'il a apportée au bien-être du peuple du Timor oriental. Nous nous félicitons également de la présence du Premier ministre, M. Mari Alkatari, qui se trouve parmi nous aujourd'hui.

Comme le Conseil le sait, les Fidji ont apporté une modeste contribution à cette opération, avec un effectif de 194 hommes, qui jouent un rôle de maintien de la paix le long de la frontière du Timor oriental – et je suis heureux de dire que nos soldats servent aux côtés des soldats irlandais ainsi que des soldats néo-zélandais. Notre intervention d'aujourd'hui repose sur les observations que nous avons pu faire nous-mêmes sur le terrain, ainsi que sur le rapport du Secrétaire général.

Le Timor oriental est un véritable succès pour l'Organisation des Nations Unies, car il représente la mission de maintien de la paix la plus brève à avoir réalisé son mandat. Le contraste est frappant avec les opérations interminables qui se prolongent depuis des années, et où une solution pacifique semble de plus en plus lointaine.

Dans son dernier rapport sur l'évolution de la situation au Timor oriental au cours des quatre derniers mois, le Secrétaire général est très encourageant et nous présente une feuille de route très réaliste vers l'accession, enfin, à l'indépendance. Mais on trouve implicitement dans ce rapport la mention de la

nécessité continue d'une opération de maintien de la paix.

Les résultats positifs des élections du mois d'août sont encourageants. Nous saluons en particulier le fait que les femmes occupent 28 % des sièges de l'Assemblée constituante, ce qui a une incidence positive sur les résultats de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur la participation des femmes au processus de paix, le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité internationale. Ces résultats constituent une étape très importante dans l'édification de la nation du Timor oriental, qui sort d'une situation de conflit et qui est sur la voie difficile de la transition vers l'indépendance politique.

Nous serions très heureux de voir un consensus se dégager sur la question du maintien d'effectifs militaires au Timor oriental, cela pour un certain nombre de raisons. La plus importante est que la paix nouvellement établie au Timor oriental, doit encore se concrétiser. Elle risque de s'affaiblir par un retrait qui manque fondamentalement de stratégie – d'autant plus qu'il y a encore des questions en suspens à négocier entre les parties, et notamment la loi et l'ordre, l'amélioration des capacités de la police et des forces de sécurité, et la mise en place de l'infrastructure fondamentale nécessaire à une autonomie complète.

Même si elle a diminué, l'activité des milices, qui se poursuit, continue de poser des problèmes en matière de sécurité et de droits de l'homme, problèmes qu'il faut régler afin d'assurer la protection et la sécurité des personnes, aussi bien de la population locale que des effectifs internationaux. Il est donc nécessaire que du personnel chargé des opérations de maintien de la paix reste sur place. En outre, il reste encore beaucoup de travail à faire pour faciliter le retour de milliers de réfugiés qui se trouvent encore sur le territoire indonésien. Cela permettra aussi d'assurer notre crédibilité à long terme et de faire de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) une opération efficace et stratégique.

Le Timor oriental a connu des pertes et un gâchis irréparables avant que ne soit engagée l'opération de maintien de la paix. Les ressources de l'Organisation des Nations Unies sont maintenant affectées à cet exercice de démocratisation et de consolidation de la paix, qui dure depuis deux ans. Nous rappelons ici qu'un retrait prématuré exposerait le Timor oriental à

des violences et à un conflit armé probables. Cette situation annulerait les progrès réalisés et gaspillerait les investissements considérables consentis par la communauté internationale : il faut donc à tout prix l'éviter.

L'ATNUTO a créé chez le peuple traumatisé du Timor oriental un sentiment de sécurité et d'espoir, lui permettant de construire une vie nouvelle avec un objectif déterminé, d'avoir espoir en son avenir, ce qui le met en mesure d'investir maintenant au bénéfice des générations futures. Le moins que l'Organisation des Nations Unies puisse faire dans les circonstances actuelles, après tout ce qui a été fait jusqu'ici, c'est de lui garantir la sécurité et de lui donner la confiance que confère la présence du personnel chargé des opérations de maintien de la paix jusqu'à ce que le nouveau Gouvernement ait acquis la capacité de se défendre lui-même.

À part ce thème, l'évaluation par le Secrétaire général du travail réalisé sur le terrain a été fort appréciée par ma délégation. Elle reconnaît aussi qu'un environnement pacifique et calme est crucial pour que l'armature à construire puisse être solide, ce qui, nous le comprenons tous, ne sera possible que par le maintien et le renforcement de la paix. Nous reconnaissons que la réduction et le retrait progressif de la force de maintien de la paix doivent reposer sur la création d'une infrastructure et d'institutions. À cet égard, nous approuvons en totalité les recommandations du Secrétaire-général concernant la mission appelée à succéder à l'ATNUTO et son rôle fondamental, qui consistera à aider le gouvernement à peine formé du Timor oriental, à assumer son rôle au cours de la période de deux ans qui suivra l'indépendance.

M. Fonseca (Brésil) (*parle en anglais*) : C'est un grand honneur, Monsieur le Président, de vous voir présider le Conseil de sécurité. C'est un signe clair de la volonté de l'Irlande d'oeuvrer pour la cause de la paix et de la sécurité dans le monde. Je voudrais rendre hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, dont le travail acharné et la sagesse s'agissant de préparer le Timor oriental à l'indépendance méritent les éloges de toute la communauté internationale. Je le remercie de son exposé très complet, et je reprends ce qu'il disait ce matin sur la nécessité d'assurer une stratégie de sortie au Timor oriental afin d'éviter un retrait prématuré et déstabilisant.

Le Brésil se félicite de la présence parmi nous du Premier ministre, M. Mari Alkatiri, premier représentant élu du Timor oriental à prendre la parole ici au Conseil.

Les travaux de Sergio Vieira de Mello et de son équipe ont été rendus plus faciles grâce à la vision de dirigeants tels que Mari Alkatiri, Xanana Gusmão et José Ramos-Horta. Mais surtout, les progrès obtenus jusqu'à présent auraient été impossibles sans la participation active du peuple héroïque du Timor oriental dont la détermination à parvenir à l'autonomie est tout à fait admirable. Ce peuple nous a donné des leçons de démocratie et de tolérance.

Je remercie également les représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement de leurs importantes déclarations.

Il convient de rappeler une fois de plus la résolution 1338 (2001) du 31 janvier où le Conseil a souligné la nécessité d'une présence internationale conséquente au Timor oriental après l'indépendance. Nous partageons l'opinion d'un certain nombre de délégations qui ont souligné l'opinion du Secrétaire général quant au principal défi à relever au Timor oriental et qui est de faire en sorte que n'aient pas été inutiles, faute d'un appui suffisant de la communauté internationale au nouvel État les sacrifices considérables consentis par les Timorais, l'investissement de la communauté internationale et, finalement la coopération des parties qui est la condition d'une transition réussie.

Nous devons assurer une transition sans heurt vers l'indépendance en préservant la stabilité, la sécurité et la continuité de l'administration publique. Pour que cela se produise, nous ne pouvons pas nous appuyer uniquement sur des contributions volontaires. Il est nécessaire d'assurer une source prévisible de financement, comme le Secrétaire général le souligne à juste titre. Je suis particulièrement heureux d'apprendre que les consultations du Conseil de sécurité ont permis de déboucher sur la rédaction d'un projet de déclaration du Président qui n'hésite pas à appuyer les recommandations présentées dans le rapport du Secrétaire général à l'examen.

Nous avons vu d'importants progrès dans l'application du mandat de l'ATNUTO au cours des six derniers mois. L'élection à l'Assemblée constituante a été un succès considérable qui laisse bien augurer de

l'avenir du système des partis et de la démocratie au Timor oriental. L'Assemblée constituante a commencé ses débats et le Conseil pantimorais des ministres a prêté serment. De grands progrès ont été faits pour timoriser l'administration publique.

Malgré tous ces éléments positifs, il est clair qu'il reste des carences importantes auxquelles il faut remédier avec l'appui soutenu de la communauté internationale. La situation en matière de sécurité est à présent stable, mais il faut rester vigilant face aux dangers éventuels, surtout compte tenu du fait que des campagnes d'intimidation et de désinformation ont été signalées dans les camps de réfugiés du Timor occidental. En ce qui concerne les réfugiés, nous avons appris avec satisfaction qu'il y avait eu une augmentation du nombre de rapatriements. Ceci indique aussi que les efforts de Xanana Gusmão visant à panser les blessures infligées par l'animosité passée commencent à porter leurs fruits.

Nous attendons avec intérêt la signature d'un mémorandum d'accord entre l'ONU et l'Indonésie concernant les accords de sécurité visant à permettre aux institutions internationales et notamment au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés de revenir au Timor occidental. Le Brésil apprécie les efforts que le nouveau Gouvernement indonésien a déployés pour résoudre les questions en suspens et édifier avec le Timor oriental des liens bilatéraux étroits fondés sur l'amitié et le respect mutuel.

Un autre domaine critique pour l'avenir du Timor oriental est le renforcement de la primauté du droit. C'est un préalable non seulement à l'exercice des droits de l'homme mais également à l'établissement d'une base solide pour que puisse fonctionner un système économique sain.

En matière de justice pénale, le Timor oriental est toujours confronté à une pénurie de juges, de procureurs, d'avocats, d'enquêteurs, de médecins légistes et d'interprètes. Nous savons gré à M. Vieira de Mello des efforts déployés par son bureau pour régler les problèmes auxquels est confronté le Groupe d'enquête sur les crimes graves. Il importe également de remédier aux autres problèmes juridiques qui risqueraient d'entraver la relance et le développement économiques, en élaborant notamment une législation claire et stable relative aux droits de propriété ainsi qu'un code commercial.

Alors que l'indépendance approche et que la mission au Timor oriental commence à réduire ses effectifs, une source importante de devises fortes va certainement s'épuiser. Dès lors il devient encore plus important de continuer à mettre en place des projets rémunérateurs pour minimiser les conséquences négatives liées à la diminution du personnel de l'ONU et des dépenses associées. En outre, il est essentiel de maintenir le niveau actuel de services publics après l'indépendance. La détérioration de ces services, qui comprennent la santé et l'éducation nuirait aux plus vulnérables et porterait un grand coup à la confiance du public quant à l'avenir du futur État.

L'indépendance du Timor oriental ne doit pas être vue comme le seul objectif de nos efforts. C'est là assurément une étape fondamentale et la condition préalable à une amélioration de la vie de tous les Timorais de l'Est, mais ce ne doit pas être là une excuse pour se retirer de manière précipitée. Ce doit être là l'occasion de faire preuve d'une véritable volonté d'assurer la stabilité et la démocratie au Timor oriental. Le Conseil de sécurité doit agir avec détermination pour garantir la stabilité de la période de transition grâce à une mission vigoureuse pour succéder à l'ATNUTO comme le propose le Secrétaire général et la communauté internationale dans son ensemble doit continuer de fournir un appui généreux au relèvement, à la reconstruction et au développement du Timor oriental.

La communauté internationale s'est engagée à aider le Timor oriental à édifier une démocratie solide. Si nous voulons rendre justice au sacrifice consenti par le peuple est-timorais nous devons dépasser les simples expressions d'appui. Il est vrai qu'une mission ayant un mandat aussi vaste que celui de l'ATNUTO exige un investissement considérable, mais tous ceux qui connaissent la complexité du processus consistant à édifier une démocratie et à aider un peuple à devenir autonome savent que ce genre d'entreprise est loin d'être bon marché.

Le moment est maintenant venu de protéger cet investissement considérable. Nous ne pouvons pas compromettre les progrès réalisés. Nous espérons que le Conseil de sécurité et les autres organes de l'ONU continueront d'accorder une haute priorité au Timor oriental. Il faudra pour cela que nous assortions nos paroles d'appui à des décisions et des actions concrètes.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Cambodge. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Ouch (Cambodge) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué cette séance publique qui nous permet d'exprimer notre opinion dans le cadre de l'examen par le Conseil de la question du Timor oriental. Je remercie aussi le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello ainsi que M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du second gouvernement de transition du Timor oriental et les représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement de leurs exposés très complets.

J'exprime également mes sincères remerciements et ma reconnaissance au Secrétaire général pour son rapport détaillé et complet sur le Timor oriental en date du 18 octobre 2001 qui a été publié sous la cote S/2001/983.

Depuis le dernier débat public du Conseil de sécurité sur la situation au Timor oriental au mois de juillet, des progrès remarquables ont été faits en ce qui concerne les trois étapes mentionnées dans le rapport vers l'accession à l'indépendance du Timor oriental. Au nom de ma délégation, je voudrais saisir cette occasion pour exprimer toute notre gratitude à M. Sergio Vieira de Mello, le Représentant spécial du Secrétaire général, de sa direction compétente et remercier le personnel de l'ONU de son dévouement à accélérer le processus de timorisation.

M. Vieira de Mello s'est imposé lorsque l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge a établi ses opérations de maintien de la paix. Il a alors dirigé avec succès le rapatriement de plus de 360 000 réfugiés au Cambodge et leur a permis ainsi de célébrer la réconciliation et l'intégration nationales et de participer aux élections de mai 1993.

Aujourd'hui, ces anciens réfugiés sont tout à fait intégrés à la société cambodgienne et peuvent profiter, avec leurs frères et soeurs restés au Cambodge pendant l'isolement forcé du pays dans les années 80, du retour de la paix et de la stabilité et des premiers fruits du développement durable. Le Cambodge, qui a connu la guerre et les conflits pendant plusieurs dizaines d'années avant le retour de la stabilité en 1998, est satisfait de voir le peuple est-timorais s'acheminer

rapidement vers la rédaction de sa propre constitution, qui représente un pas de géant vers l'indépendance.

Bien que le processus de timorisation semble se poursuivre sans heurts, il faut rappeler que certaines conditions restent à remplir pour assurer la stabilité et la prospérité du Timor oriental. L'établissement de bonnes relations avec l'Indonésie, notamment, sera déterminant pour la survie future du Timor oriental, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) ne pouvant rester sur place indéfiniment. Le nouveau Gouvernement indonésien, présidé par Megawati Soekarnoputri, est démocratique et ouvert aux réformes et a fait preuve de sa volonté de résoudre le problème timorais le plus rapidement possible. À cet égard, je crois que la réunion du 12 septembre 2001 tenue à Jakarta entre la Présidente de l'Indonésie et la délégation du Timor oriental a permis de renforcer notablement les relations de bon voisinage et de bonne coopération entre les deux pays.

Vu son passé tragique et les succès récents qu'il a enregistrés comme artisan de la paix et de la stabilité, le Cambodge bénéficie d'une expérience unique dont peut s'inspirer le Timor oriental pour son avenir. Un pays sortant d'un conflit comme le Cambodge ou le Timor oriental peut être comparé à un malade qu'il faut soigner par des médicaments et parfois par des interventions chirurgicales. Afin de prévenir une éventuelle rechute, des exercices réguliers et un mode de vie sain sont essentiels pour reconstituer la résistance à la maladie. Autrement dit, l'avènement de l'indépendance au Timor oriental doit inciter la communauté internationale à aider le pays à renforcer ses capacités, à réhabiliter et reconstruire son infrastructure et à se réconcilier. Surtout, le développement économique et social doit prendre le pas sur tout le reste pour que la stabilité et la paix puissent régner dans le pays.

Pour que le Timor oriental puisse réaliser ses objectifs, nous devons entretenir et engager un nouveau partenariat avec la communauté internationale, à laquelle on doit un appui extrêmement précieux sur les plans financier et technique. Pendant le mandat de l'ATNUTO, le Timor oriental a eu la chance de bénéficier de la contribution de toute la famille des Nations Unies et des institutions financières internationales, comme la Banque mondiale, à la réalisation de ses objectifs. Il importe que ce partenariat se poursuive sur un pied d'égalité après l'indépendance du Timor oriental. À cet égard, ma

délégation appuie énergiquement les observations et recommandations faites par le Secrétaire général dans son rapport.

Le Timor oriental doit également être conscient du rôle de la société civile, qui peut grandement contribuer aux objectifs de développement et de croissance après le conflit. Le secteur privé est un maillon important de la société civile. Le Cambodge, en ce qui le concerne, s'est notamment efforcé d'attirer les investissements privés et a promulgué l'une des lois les plus libérales de la région en matière d'investissements étrangers. Les investissements privés proviennent essentiellement des pays voisins membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui sont plus prompts à investir dans des pays sortant d'un conflit comme le Cambodge et le Timor oriental. Nous espérons pouvoir bientôt compter le Timor oriental comme nouveau membre dynamique de l'ANASE, association susceptible d'accélérer notablement son développement économique et social. Je souhaite plein succès au Timor oriental dans ses vaillants efforts pour édifier un nouveau pays moderne.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la République de Corée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Sun (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Ministre, de présider cet important débat public sur le Timor oriental. Je remercie également M. Sergio Vieira de Mello des exposés instructifs qu'il nous fait plusieurs fois dans l'année. Je souhaite la bienvenue à M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du second Gouvernement de transition du Timor oriental.

Nous trouvons encourageant d'entendre que le processus d'indépendance s'est déroulé sans heurt pendant cette année déterminante pour le Timor oriental. Les élections historiques pour l'Assemblée constituante ont été conduites de manière pacifique, libre et équitable. Le nouveau Conseil des ministres, dont le président est à nos côtés aujourd'hui, gère seul les affaires de l'État, avec les conseils de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous sommes également heureux de voir que, chaque fois que nous recevons le rapport du Secrétaire général, de nouveaux progrès ont été enregistrés dans les domaines du développement économique et social.

S'agissant du problème des réfugiés qui, à notre avis, est l'une des questions les plus importantes parmi les innombrables questions qui se posent au Timor oriental, il est particulièrement encourageant d'entendre que les retours de réfugiés se sont multipliés notablement après les élections d'août et que le mois d'octobre a vu le plus grand nombre de retours à ce jour, comme nous l'a expliqué M. Vieira de Mello ce matin. Nous sommes préoccupés, néanmoins, de voir qu'il reste encore un grand nombre de réfugiés en Indonésie.

En outre, le Secrétaire général a estimé dans son rapport que les milices dures continueront de représenter une menace potentielle pour le Timor oriental même après l'accession à l'indépendance. Cette menace à la sécurité des Timorais de l'Est sera l'un des facteurs dont dépendront l'effectif et la durée de la présence future des forces de maintien de la paix. Nous encourageons par conséquent tous les efforts connexes entre l'ONU et le Gouvernement indonésien, notamment le Mémoire d'accord, actuellement en négociation. Nous espérons voir cette question épineuse entièrement réglée le plus rapidement possible.

L'opération de maintien de la paix au Timor oriental représentait vraiment pour l'ONU une gageure lors de la mise en place, il y a juste deux ans, de l'ATNUTO, mission multidimensionnelle extrêmement complexe. Nous avons parcouru beaucoup de chemin depuis, en faisant du Timor oriental l'un des plus grands succès de l'histoire des opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Pour être sûr que ce succès ne sera pas que provisoire et que l'investissement considérable que nous avons fait ne sera pas gaspillé, nous avons déjà convenu de la nécessité d'une présence internationale réduite, mais encore importante, au Timor oriental après l'indépendance.

Dans ces conditions, la restructuration de la mission au Timor oriental est une tâche très difficile qui exige du tact et une politique équilibrée. Les augmentations constantes de l'ensemble du budget de maintien de la paix et les prochains défis que devra relever l'ONU pourraient s'avérer des facteurs restrictifs. Du point de vue de la gestion, il ne sera pas facile de juger précisément de l'effectif adapté à la mission, quand chacun s'accorde à reconnaître l'importance d'une stratégie de sortie pendant et après les opérations de maintien de la paix.

À cet égard, ma délégation apprécie le travail compliqué et laborieux réalisé par le Secrétariat et l'ATNUTO en consultation avec la population est-timoraise et d'autres parties prenantes de la communauté internationale. Nous sommes également très satisfaits des consultations étroites menées par le Secrétariat avec les pays fournisseurs de contingents au cours des derniers mois.

Nous appuyons pleinement l'effectif et le mandat des composantes militaire, de police et civile qui opéreront pendant la période de transition vers la mission appelée à succéder à l'ATNUTO, compte tenu des justifications données pour chaque domaine, et détaillées dans le rapport. Nous sommes également d'accord avec la restructuration de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO pendant la première phase de l'indépendance et qui sera, sous son nouveau format, essentielle au maintien de la sécurité et de la viabilité du nouvel État indépendant.

S'agissant de la future réduction des effectifs de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO après l'indépendance, nous notons que le Secrétaire général continuera d'évaluer la situation, comme cela est indiqué au paragraphe 61 de son rapport. Nous espérons qu'en temps opportun, l'an prochain, le Secrétaire général nous fournira des recommandations utiles sur une réduction supplémentaire des effectifs de la mission, sur la base de l'évolution de la situation sur le terrain.

Nous attendons aujourd'hui avec impatience la mise en place d'un nouvel État, bien que l'annonce officielle en sera faite avec quelques mois de retard par rapport à la date initiale. Pour assurer la stabilité et la viabilité à long terme d'un Timor oriental indépendant, l'appui continu des autres acteurs bilatéraux et multilatéraux est nécessaire. À cet égard, nous apprécions vivement les efforts du Gouvernement indonésien dans les domaines politique, militaire, humanitaire et des droits de l'homme, notamment depuis l'investiture de la présidente Megawati Soekarnoputri.

En espérant que la communauté internationale accordera une attention accrue à cet État naissant et coopérera davantage avec lui, je voudrais terminer en exprimant l'engagement continu de mon gouvernement en faveur du Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Malaisie. Je l'invite à

prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Hasmy (Malaisie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Ministre, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué cet important débat public sur la situation au Timor oriental. Nous sommes heureux de vous voir présider cette séance. Je voudrais également remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2001/983) et le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, de son exposé extrêmement utile. Nous sommes heureux de la présence de M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du second Gouvernement de transition du Timor oriental, aujourd'hui au Conseil et nous avons apprécié son exposé. Ses vues sont tout à fait utiles pour les délibérations du Conseil. Nous remercions les représentants de la Banque mondiale et du Programme des Nations Unies pour le développement de leurs exposés.

Comme d'autres pays de la région, la Malaisie a salué chaleureusement l'attitude du peuple est-timorais lors des élections à l'Assemblée constituante du 30 août 2001 et sa pleine acceptation des résultats. Nous avons accueilli favorablement les résultats de ces élections et la mise en place de l'Assemblée constituante, composée de 88 membres. Nous nous sommes également réjouis de la nomination de M. Mari Alkatiri comme premier Premier Ministre du Timor oriental et des membres du Conseil des ministres qu'il dirige. Nous sommes très heureux de voir qu'un nombre assez élevé – près de 20 % – de ministres sont des femmes. Il s'agit d'un record impressionnant pour n'importe quel pays. Nous espérons que cela sera maintenu, voire renforcé, au sein du gouvernement mis en place après l'indépendance, constituant ainsi un exemple à suivre. Nous espérons qu'il y aura des nominations rapides et nous l'espérons, tout aussi remarquables, aux deux postes vacants.

L'Organisation des Nations Unies a beaucoup fait depuis le 30 août 1999. L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a droit aux éloges de la communauté internationale pour la façon dont les élections ont été programmées, organisées et conduites. Le Timor oriental aborde aujourd'hui la dernière phase du processus de transition vers l'indépendance, d'où l'importance du rapport actuel soumis au Conseil. Les décisions du Conseil, sur la base du rapport, détermineront dans une

large mesure le type de nation indépendante qui émergera du Timor oriental.

Comme l'a décrit le Secrétaire général dans son message au peuple est-timorais, à l'occasion du premier anniversaire de la consultation populaire, la participation des Nations Unies au processus d'indépendance du Timor oriental a été l'un des plus grands défis et l'une des responsabilités majeures pour l'Organisation. Ayant tant investi au Timor oriental, il est tout à fait naturel que l'ONU souhaite s'assurer que cet investissement ne soit pas gâché, comme le dit lui-même le Secrétaire général. Pour ce faire, il est fondamental d'assurer qu'un Timor oriental indépendant sera un membre viable de la communauté des nations.

À cet égard, les amis du Timor oriental souhaitent s'assurer qu'après l'indépendance, les Nations Unies ne quitteront pas prématurément ou dans la précipitation le Timor oriental. Nous avons été assurés – et nous en sommes heureux – que cela n'arrivera pas et qu'il y aura une présence substantielle des Nations Unies dans le pays. Le maintien d'une présence des Nations Unies après l'achèvement de la transition politique est important en vue d'assurer la mise en oeuvre sans heurt du processus ardu d'édification nationale. À cette fin, il est essentiel de continuer à appuyer l'ATNUTO par des fonds suffisants et sûrs, fournis par les Nations Unies, afin que les progrès déjà obtenus soient maintenus et consolidés. À cet égard, la Malaisie attend avec intérêt l'approbation, par le Conseil, des recommandations du Secrétaire général figurant dans la section IV de son rapport.

La mission intégrée et appelée à succéder à l'ATNUTO, devant être élaborée en consultation avec le peuple est-timorais, permettrait aux Nations Unies de parachever le mandat assigné par la résolution 1272 (1999) du Conseil. Cela donnerait aux institutions qui se mettent en place au Timor oriental, notamment la fonction publique, suffisamment de temps pour se renforcer et se consolider. Cette période intermédiaire est très importante pour les Timorais de l'Est pour qu'ils acquièrent les compétences et l'expérience nécessaires, notamment dans les fonctions essentielles où les compétences locales font défaut et ce, pour veiller à ce qu'il y ait une structure gouvernementale opérationnelle et efficace lors de l'étape qui suivra le départ des Nations Unies. La communauté internationale devrait se réjouir du processus de timorisation qui se fait grâce à l'ATNUTO, ce qui

illustre la détermination et la volonté des Timorais de l'Est à exercer des responsabilités ainsi que leur disponibilité à prendre leur destin en main. L'action présente et future du Conseil devrait refléter les vœux des Timorais de l'Est et la réalité sur le terrain, et tenir compte de l'avis du Secrétaire général selon lequel les responsabilités opérationnelles doivent être dévolues aux autorités du Timor oriental dès que cela est possible.

Le processus d'édification nationale et de réconciliation est une question très complexe et délicate. Cela est particulièrement vrai pour le Timor oriental du fait de son passé traumatisant. En tant que pays qui insiste sur l'importance de la réconciliation entre les citoyens du Timor oriental – un élément indispensable de la paix et de la stabilité –, nous saluons très chaleureusement la création de la Commission vérité, réception et réconciliation. Nous apprécions tout particulièrement le fait que la Commission s'efforcera de faire la lumière sur tous les faits pertinents survenus au Timor oriental depuis le 25 avril 1974. Cette décision illustre clairement l'approche non sélective qui caractérisera les travaux de la Commission, et contribuera substantiellement au processus de réconciliation. Nous espérons que l'approche impartiale de la Commission servira à la promotion de la tolérance, de l'unité et de l'harmonie entre les Timorais de l'Est afin qu'ils puissent enfin oublier cette page de leur histoire, se tourner vers l'avenir et construire ensemble une nation forte et unie. Nous pensons que le retour des réfugiés, notamment celui des membres des groupes intégrationnistes et des enfants séparés, constitue un élément important du processus d'édification nationale.

Dans le même temps, la mise en place d'un État démocratique viable nécessitera, chez les Timorais de l'Est, un degré de maturité plus élevé que celui noté durant le processus électoral. La maturité et la sagesse avec lesquelles ils gèrent les problèmes difficiles et sensibles refléteront le type de nation qui émergera au Timor oriental après l'indépendance. À cet égard, l'élément qui servira de test pour les dirigeants du Timor oriental est la manière dont la question des droits des populations minoritaires, y compris la minorité musulmane, est prise en charge par l'Assemblée constituante.

S'agissant de la question de l'économie est-timoraise, le Secrétaire général souligne dans son

rapport la lourde dépendance de celle-ci à l'égard de facteurs externes.

La diminution spectaculaire du personnel et de l'expertise internationale, et la diminution possible des ressources, au moins pour la période initiale, devront être prises en compte comme il convient dans la planification de la période d'après l'indépendance. Une attention particulière devrait être accordée au renforcement des compétences dans les domaines où celles-ci font le plus défaut au plan local, et particulièrement, comme le Secrétaire général l'a souligné, le secteur financier. Comme il s'agit d'une question à long terme, elle devra être examinée à la fois par l'ATNUTO et par la mission appelée à succéder à l'ATNUTO.

La Malaisie s'est félicitée de la décision de l'Assemblée constituante de recommander à l'ATNUTO la date du 20 mai 2002 pour la remise de la souveraineté au peuple du Timor oriental. C'est bien sûr une question qu'il appartient au Conseil de trancher en consultation avec le peuple du Timor oriental. En tant que voisin régional, la Malaisie jouera son rôle pour aider le peuple du Timor oriental à se préparer à se constituer en tant qu'État dans la mesure de ses moyens. En matière de sécurité, la Malaisie a envoyé deux officiers militaires de haut niveau à la Force de défense du Timor oriental. En matière de diplomatie, un haut fonctionnaire du Ministère des affaires étrangères a également été mis à sa disposition, grâce à l'aide du PNUD, en tant que conseiller auprès du Département des affaires étrangères et de la coopération du Timor oriental nouvellement créé.

Une formation a également été fournie dans divers domaines de la mise en valeur des ressources humaines, notamment l'archivage, la lutte contre l'incendie, la police et la diplomatie, à 74 ressortissants du Timor oriental par le biais du Programme de coopération technique malaisien. Actuellement, dans le cadre du même programme, 11 Timorais de l'Est suivent une formation en matière de soins de santé et de constitution d'archives. Nous avons en outre versé 60 000 dollars pour la reconstruction de la mosquée de Bacau.

Des domaines supplémentaires d'aide et de coopération entre la Malaisie et le Timor oriental sont examinés. Pour accélérer le processus, un bureau de liaison malaisien a été créé à Dili en avril 2001. De toute évidence, dans la période d'après l'indépendance,

le peuple du Timor oriental connaîtra de nombreuses difficultés dans le cadre de l'édification de la nation et leurs nombreux amis de la région et d'au-delà peuvent jouer un rôle constructif.

Pour conclure, la Malaisie est convaincue que la précieuse expérience que l'ATNUTO a acquise au Timor oriental devrait être soigneusement étudiée et des leçons importantes devraient en être tirées en tant que mission modèle de maintien de la paix fructueux. Selon nous, l'une des leçons les plus importantes à en tirer est la nécessité d'une participation active des pays de la région comme c'est le cas pour l'ATNUTO. L'importance d'une participation régionale se fonde sur les considérations suivantes : connaissance du pays, valeurs culturelles communes, coutumes et langues communes ainsi qu'un intérêt manifeste à assurer la stabilité régionale. Le succès de l'ATNUTO peut être partiellement attribué à ces facteurs et je suis convaincu que le Représentant spécial du Secrétaire général sera l'un des premiers à le reconnaître.

Nous espérons que la mission appelée à succéder à l'ATNUTO renforcera la dimension régionale, peut-être de manière encore plus prononcée, au moment où le Timor oriental commence à s'intégrer davantage à la région. À cet égard, nous nous félicitons chaleureusement des contacts cordiaux et constructifs qui ont eu lieu entre les dirigeants du Timor oriental et de son voisin proche et fort important, l'Indonésie, ce qui nous donne beaucoup d'espoirs pour le processus d'intégration régionale.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre un siège à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Thayeb (Indonésie) (*parle en anglais*) : C'est pour ma délégation un véritable plaisir de vous voir, Monsieur le Ministre des affaires étrangères de l'Irlande, présider les délibérations du Conseil de sécurité aujourd'hui. Dans le même temps, je voudrais exprimer notre plaisir d'avoir parmi nous le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et M. Mari Alkatiri ainsi que leurs collaborateurs.

L'importance de la réunion d'aujourd'hui est évidente pour nous car c'est le premier débat public du Conseil de sécurité sur la situation au Timor oriental qui a lieu depuis les élections historiques pour l'Assemblée constituante du Timor oriental le 30 août

2001 et depuis la constitution du deuxième gouvernement intérimaire.

Nous sommes les témoins de l'ouverture d'un nouveau chapitre dans la transition du Timor oriental vers l'indépendance. Dans ce contexte, l'Indonésie, en tant que pays qui partage une frontière avec le Timor oriental, a toujours manifesté par ses paroles et ses actions, une ferme détermination d'oeuvrer avec la communauté internationale dans un esprit de consensus, d'amitié et de coopération en vue de créer une atmosphère propice à la mise en place d'une société est-timoraise libre, démocratique et prospère. Il est donc fondamental que toutes les parties concernées mettent un terme aux perceptions négatives et aux pratiques de division qui risqueraient de nous empêcher d'atteindre l'objectif souhaité pour la population du Timor oriental. Dans ce contexte, la meilleure assistance et le plus grand appui que nous puissions fournir à la population du Timor oriental seraient d'oeuvrer avec eux dans un esprit de partenariat et de nous concentrer sur le développement futur du pays et de la région dans son ensemble. Nous pensons qu'ouvrir la voie à ce type de relations mutuellement bénéfiques offre un potentiel considérable.

Les remarques que le Président Megawati Soekarnoputri a faites durant son allocution nationale devant le Parlement indonésien à la veille de l'anniversaire de l'indépendance indonésienne le 16 août ont illustré l'engagement de l'Indonésie. Le président a déclaré sans aucune ambiguïté :

« Nous avons démêlé la question du Timor oriental en 1999 et honnêtement respecté le choix de nos frères et de nos soeurs de la région d'avoir leur propre État ».

Pour concrétiser cette idée du Timor oriental en tant que pays viable, pacifique et démocratique, le renforcement des relations bilatérales entre nos deux pays est considéré comme une question prioritaire. C'est pourquoi mon gouvernement a invité les dirigeants est-timorais, et notamment M. Xanana Gusmão, M. Mari Alkatiri et M. José Ramos-Horta ainsi que M. Vieira de Mello à se rendre en Indonésie, ce qu'ils ont fait le 12 octobre 2001. Les discussions cordiales, qui ont eu lieu à la réunion qui a suivi, constituent un nouveau pas en avant dans ce nouveau chapitre de relations bilatérales pour l'Indonésie et le Timor oriental.

Sur l'initiative de mon gouvernement, nous attendons la tenue d'une réunion bilatérale de haut niveau dans un avenir proche pour régler les problèmes encore en suspens et dans le même temps, pour créer une base solide et ferme pour nos relations futures. C'est dans ce même esprit qu'une relation régionale de partenariat doit être établie pour atteindre ces nobles objectifs.

Un autre événement important dans les relations entre l'Indonésie et l'État indépendant naissant du Timor oriental a été la conclusion d'un accord bilatéral entre les fonctionnaires des deux parties le week-end dernier à Atambua au sujet de la démilitarisation des frontières respectives, qui facilitera les visites libres et ouvertes des Indonésiens et des Timorais de l'Est. Nous pensons que cela permettra le retrait des troupes étrangères actuellement déployées le long de la frontière dans le cadre de la force de maintien de la paix des Nations Unies.

Nous sommes pleinement conscients de la réalité indéniable selon laquelle l'indépendance politique est étroitement liée à la promotion du développement durable. En gardant cela à l'esprit, la communauté internationale devrait participer pleinement à ce processus pour faire en sorte que la population d'une nation naissante puisse cueillir les fruits du développement et bénéficier d'un niveau de vie plus élevé et de meilleure qualité. Cela ne pourra être réalisé qu'avec l'assistance de la communauté internationale en forgeant diverses formes de coopération.

Le rôle de l'ONU à la veille de l'indépendance du Timor oriental doit être considéré non seulement dans le cadre de l'image plus générale qui consiste à aider les Timorais de l'Est à accéder à la paix, à la sécurité, et au développement durable mais également dans le contexte d'un règlement des questions encore en suspens. Malgré le rôle utile de l'Organisation, ce sont après tout les Timorais de l'Est eux-mêmes qui doivent décider de leur propre avenir.

L'Indonésie, pour sa part, n'a épargné aucun effort pour s'acquitter de ses engagements. Elle a notamment travaillé avec les organismes humanitaires internationaux concernés afin de rapatrier les réfugiés, et a modifié sa législation dans le but d'étendre la juridiction du tribunal spécial des droits de l'homme. Elle a, en outre, pris d'autres mesures pertinentes

concernant entre autres, les pensions, l'éducation et la sécurité aux frontières.

S'agissant des pensions en particulier, les membres du Conseil savent sans aucun doute que le Gouvernement indonésien est prêt depuis très longtemps à verser, durant la période de transition, des pensions aux retraités qui sont d'anciens fonctionnaires, militaires ou policiers de l'Indonésie. Des dispositions techniques pour les versements ont été prises par l'Indonésie et l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), et elles seront mises en oeuvre dès que celle-ci aura apporté le suivi approprié. En outre – et il s'agit d'une évolution politique importante – mon gouvernement a décidé de contribuer au fonds spécial créé pour verser, après l'indépendance, des paiements de remplacement des pensions du Gouvernement indonésien aux fonctionnaires, militaires, policiers et retraités admissibles. Ce fonds spécial est l'une des composantes principales de l'appel global conjoint lancé par le Gouvernement indonésien et l'ONU, et de leur plan global, en faveur des réfugiés est-timorais en Indonésie.

Même si les recommandations de l'équipe d'évaluation du Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les mesures de sécurité ont négligé de tenir compte des réalités sur le terrain, mon gouvernement poursuit les négociations avec le Bureau du Coordonnateur résident des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement – en tant que responsable désigné de la sécurité en Indonésie pour toutes les institutions de l'ONU – sur les arrangements techniques à Jakarta, qui constituera la base du retour des institutions de l'ONU dans la province orientale de Nusa Tenggara. Nous espérons que les réfugiés pourront rentrer le plus rapidement possible, d'autant plus que nous leur devons, en tant que peuple, de respecter leurs droits fondamentaux et leur dignité. Nous exhortons la communauté internationale à fournir encouragement et appui au processus en cours de rapatriement des réfugiés, de façon organisée ou sur une base spéciale.

Aucune organisation ne peut s'attribuer tout le mérite d'une entreprise humanitaire d'une telle ampleur; et si l'on veut attribuer ce mérite à juste titre, nous devons reconnaître les efforts inlassables des personnes qui ont travaillé sur le terrain, notamment les responsables du gouvernement de la province orientale de Nusa Tenggara et le commandant militaire régional,

qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour régler la question des réfugiés, étant donné qu'il s'agit d'une priorité pour mon gouvernement. Nous nous sommes donc réjouis du rapatriement récent de 600 réfugiés, le 27 octobre 2001, qui a été observé par des responsables du Gouvernement indonésien, des dirigeants est-timorais et des représentants de l'ATNUTO. L'esprit d'harmonie et d'amitié était évident dans les remarques de M. Ramos-Horta qui, en les accueillant, leur a dit : « Ceci est votre pays; la porte est ouverte à vous tous qui, il y a deux ans, avez fui le Timor oriental et qui êtes maintenant disposés à rentrer ». À cette même occasion, le Ministre indonésien de la coordination du bien-être de la population, M. Yusuf Kalla, a déclaré : « Nous souhaitons que tous les réfugiés qui rentrent chez eux aient des vies meilleures et continuent d'avoir de bonnes relations avec nous, car ils sont nos frères et nos soeurs ».

Enfin, au moment où le Timor grandit et devient une nation souveraine et indépendante à part entière, la communauté internationale a la responsabilité solennelle d'appuyer diverses mesures, notamment d'établir des moyens de faciliter la compréhension afin de parvenir à la réconciliation, renforcer les bases d'un gouvernement fondé sur des pratiques démocratiques et transparentes, et promouvoir les programmes de renforcement des capacités. Sans nul doute, la route qui nous attend sera semée d'embûches et d'obstacles. Cependant, nous devons être vigilants et faire en sorte que notre assistance n'éclipse pas les efforts véritables déployés par les Timorais de l'Est pour satisfaire leurs besoins légitimes et atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, en réalisant leur plein potentiel en tant que peuple qui procède à l'édification de son pays. C'est à cette fin que nous devons leur apporter un appui indéfectible.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Brunéi Darussalam. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Serbini (Brunéi Darussalam) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'emblée vous féliciter, Monsieur le Ministre, d'avoir dirigé cette séance. Nous remercions le Conseil de sécurité de nous avoir permis de participer au débat sur une question qui concerne notre région. Nous aimerions féliciter M. Sergio Vieira de Mello et son équipe de leur travail remarquable. Le Gouvernement du Brunéi Darussalam tient également à remercier le Secrétaire général de son excellent rapport

sur l'activité de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous sommes très heureux de voir le Premier Ministre Mari Alkatiri participer à ce débat, et le Brunéi Darussalam se réjouit à la perspective d'accueillir le Timor oriental au sein de la communauté internationale, en mai prochain.

Le Brunéi Darussalam appuie le rôle de l'ATNUTO et est satisfait de la manière dont celle-ci s'est acquittée de son mandat. Nous constatons que des progrès importants ont été réalisés après les élections au Timor oriental. La présence de l'ATNUTO a grandement contribué au maintien de la paix et à la stabilité dans le pays, comme le souligne le rapport du Secrétaire général.

Cela étant dit, nous pensons qu'il y a encore beaucoup à faire pour que le Timor oriental devienne un État viable. Les exigences fondamentales à cet égard ont été énoncées clairement dans la résolution 1272 (1999) du Conseil de sécurité, dans les autres résolutions pertinentes adoptées par la suite par le Conseil, ainsi que dans le dernier rapport du Secrétaire général sur le sujet. Dans ce contexte, nous souscrivons pleinement aux interventions de ceux qui ont pris la parole avant nous afin de réclamer le maintien d'une présence internationale importante au Timor oriental après l'indépendance.

Comme cela est souligné dans le rapport, il y a encore quelques domaines dans lesquels le Timor oriental aura besoin d'une assistance. Par conséquent, nous estimons qu'une présence continue de l'ONU est essentielle. En dépit des progrès considérables déjà réalisés dans ce domaine, nous notons également qu'une aide est toujours nécessaire afin de renforcer la capacité des Timorais de l'Est de mettre sur pied un gouvernement autonome. Dans d'autres domaines de l'administration publique, en particulier de l'administration civile, on continue de dépendre considérablement des services fournis par l'ATNUTO. Nous estimons que l'ONU doit continuer d'apporter son appui à cet égard, notamment en offrant des services de développement et de formation dans le domaine des technologies de l'information et des communications.

Nous notons également les lacunes auxquelles le nouveau système judiciaire est confronté. Il sera appuyé par le nouveau Service de police du Timor oriental et la nouvelle Force de défense du Timor

oriental, mais il ne sera pas facile de maintenir l'ordre public au Timor oriental.

Pour terminer, je voudrais souligner à nouveau l'importance qu'il y a à consolider les progrès qui ont été réalisés jusqu'ici et, par conséquent, de maintenir une présence internationale continue au Timor oriental. Cette présence a pour but de favoriser l'intégration réussie du pays à la communauté internationale. En même temps, nous devons veiller à poursuivre la consultation et la coopération avec la population du Timor oriental, afin de mener à bien le mandat de l'ATNUTO tel qu'il est énoncé dans la résolution 1272 (1999).

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Donigi (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord rendre hommage à la présidence irlandaise au cours de ce mois et en particulier à vous, Monsieur le Ministre, qui vous êtes déplacé afin de présider cette séance publique spéciale du Conseil de sécurité sur la question du Timor oriental.

Je voudrais également souhaiter la bienvenue, à cette session toute particulière, à M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général et Administrateur transitoire du Timor oriental, et à M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du Timor oriental. J'ai été heureux d'entendre les exposés qu'ils ont présentés ce matin, qui étaient très utiles. J'ai aussi été heureux d'entendre les exposés présentés par le représentant de la Banque mondiale et par le représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

La Papouasie-Nouvelle-Guinée se félicite des nouvelles concernant l'élection de l'Assemblée constituante, ainsi que des efforts en cours pour rédiger une nouvelle Constitution, et pour établir de nouvelles institutions constitutionnelles. Pour que le Timor oriental devienne un pays démocratique, il doit permettre, entre autres, la liberté d'expression, accompagnée d'une presse et de médias libres. Nous notons l'admission d'un journaliste du Timor oriental à l'Association de presse des îles du Pacifique lors d'une réunion récente de l'Association, qui s'est tenue à Madang, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, il y a environ deux semaines.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée continue à faire ce qui est en son pouvoir pour apporter son aide au processus d'établissement d'institutions de bonne gouvernance au Timor oriental. Récemment, la Papouasie-Nouvelle-Guinée a accueilli une visite de représentants du Timor oriental qui venaient étudier notre commission d'ombudsman et qui voulaient obtenir des informations de notre ministère de la justice. Cette visite a été facilitée par le PNUD.

Nous notons qu'un des consultants en droit constitutionnel envoyé au Timor oriental a conseillé l'Assemblée constituante de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, il y a 28 ans.

Nous pensons que nous avons une Constitution vivante, et nos institutions publiques ne craignent pas de défendre leur rôle et leur indépendance, tels qu'ils sont garantis par la Constitution. Nous ne craignons pas non plus de modifier notre Constitution afin de nous adapter à des changements politiques particuliers ou pour nous adapter à l'évolution des systèmes de valeur dans notre pays. En tant que pays en développement, nous sommes limités dans le type d'assistance que nous pouvons offrir au Timor oriental, mais cela ne signifie pas que nous ne pouvons pas partager nos expériences de développement avec le Timor oriental. Nous sommes prêts à continuer à partager nos expériences particulières avec le Timor oriental. Nous le reconnaissons, toutes nos expériences n'ont pas été bonnes. Nous espérons que le Timor oriental sera capable de tirer les leçons de nos expériences, et d'éviter les écueils que nous avons rencontrés.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée pense que tout transfert des fonds destinés aux activités de l'ONU au Timor oriental sur un fonds spécial d'affectation pour le Timor oriental, sur la base de contributions volontaires, revient à abandonner le Territoire. Nous pensons qu'en ce moment précis où le terrorisme est au premier plan de nos préoccupations, il est impératif que les citoyens du Timor oriental se voient garantir le droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres. Cette garantie ne peut être apportée qu'en maintenant la présence d'une force de maintien de la paix sur ce Territoire.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée soutient en conséquence l'opinion que l'ONU ne devrait pas nécessairement réduire le montant de sa contribution aux activités de développement du Gouvernement du

Timor oriental après l'indépendance, l'an prochain. À cet égard, nous remercions le Secrétaire général pour son rapport publié sous la cote S/2001/983.

Il n'y a pas de meilleure comparaison ici que celle du bébé qui apprend à marcher. Le Timor oriental est sur le point de dépasser l'état de bébé, mais la communauté internationale doit continuer à marcher à ses côtés pendant quelques années, jusqu'à ce que ce pays ait atteint sa pleine maturité. Il a tenu des élections à l'Assemblée constituante. Nous sommes soulagés de voir que les élections se sont déroulées dans le calme et qu'elles ont été conduites de façon démocratique et transparente. Le Timor oriental a encore besoin d'experts pour diriger le Gouvernement, ainsi que pour recevoir des avis lorsque c'est nécessaire. Il a besoin d'experts dans les domaines de l'ordre public, de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la mise en place d'infrastructures, entre de nombreux autres domaines. En termes clairs, la Papouasie-Nouvelle-Guinée n'est pas encore pleinement certaine que les institutions gouvernementales du Timor oriental soient pleinement développées et dotées d'un personnel adéquat.

Ce fait est évoqué dans le rapport du Secrétaire général, où il déclare :

« Il reste encore beaucoup à faire pour transformer la bureaucratie actuelle en une administration nationale viable et durable gérée par des fonctionnaires timorais de l'Est et dotée de solides structures politiques, réglementaires et opérationnelles. » (*S/2001/983, par. 11*)

Il fait aussi remarquer à juste titre que l'abaissement des normes en matière de services publics pourrait être une source de frictions à l'avenir.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée soutient en conséquence les recommandations qui figurent dans la section IV du rapport du Secrétaire général. Nous sommes aussi d'accord avec sa déclaration au paragraphe 85 du rapport, selon laquelle tout plan prévoyant une mission appelée à succéder à l'ATNUTO au Timor oriental devra prévoir « des tâches essentielles qui sont cruciales pour protéger les progrès réalisés jusqu'ici ».

Nous pensons que l'ONU doit continuer à résoudre les problèmes de développement humain dans tous leurs aspects, en se fondant sur une base stable et solide en matière de sécurité commune. Pour réaliser

cet objectif, il sera crucial que la communauté internationale continue à financer toutes les tâches essentielles d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO. De notre point de vue, en conséquence, il serait prématuré pour l'ONU de laisser le pays se tirer d'affaire seul après lui avoir accordé l'indépendance l'année prochaine.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur est le Représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. MacKay (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande se félicite de l'occasion qui lui est donnée de parler devant le Conseil, au moment où il examine les propositions et les recommandations du Secrétaire général sur la présence de l'ONU au Timor oriental après son indépendance. Je voudrais vous féliciter, Monsieur le Président, pour la présidence de l'Irlande au Conseil, et je voudrais exprimer notre vive satisfaction du rapport du Secrétaire général sur le Timor oriental, présenté ce matin.

Il ne pourrait y avoir d'arguments plus convaincants, pour démontrer pourquoi l'ONU doit finir le travail qu'elle a commencé, que ceux présentés par M. Alkatiri au nom du peuple du Timor oriental, la plus jeune démocratie du monde. De grands progrès ont été faits au cours des deux dernières années pour aider le Timor oriental à se préparer à devenir un État, et la date de l'indépendance est maintenant fixée au 20 mai de l'an prochain. Ce sont sans conteste des réalisations impressionnantes, et nous devrions nous en féliciter, en ce qu'elles sont une réflexion de l'engagement et de la détermination du peuple timorais, qui a travaillé en partenariat avec la communauté des Nations Unies. La Nouvelle-Zélande, pour sa part, félicite le peuple timorais et ceux qui l'ont aidé dans ses progrès.

La Nouvelle-Zélande se trouve en excellente compagnie pour exprimer son ferme soutien à la poursuite du rôle de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance. C'est un plaisir tout particulier de pouvoir parler en faveur de M. Alkatiri et du Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello. Il y a eu de nombreux exposés éloquentes aujourd'hui, et j'ai l'intention d'exprimer simplement et brièvement la position de la Nouvelle-Zélande.

La Nouvelle-Zélande approuve clairement et sans équivoque le rapport de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et toutes ses recommandations.

Nous considérons que les recommandations relatives à l'établissement d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO, comprenant des composantes militaire, de police civile et civile, sont une étape logique et nécessaire dans la réalisation du mandat convenu par le Conseil de sécurité, et exposé en détail dans la résolution 1272 (1999). Nous considérons qu'il est crucial que les composantes militaire, de police civile et civile essentielles de la mission de l'ONU appelée à succéder à l'ATNUTO soient financées par les contributions dues au titre des opérations de maintien de la paix.

La mise en place d'une administration efficace, comme le prévoit le mandat dans la résolution 1272 (1999), est aussi importante pour le maintien de la sécurité future du Timor oriental que la mise sur pied de forces militaires ou de police civile efficaces. Le financement provenant des contributions dues au titre des opérations de maintien de la paix est, à notre avis, non seulement nécessaire mais aussi clairement justifié. Du côté civil, les contributions supplémentaires demandées par le Secrétaire général sont minimales comparées à l'investissement total de l'ONU au Timor oriental, mais elles sont essentielles pour garantir cet investissement.

L'échelle de la réduction proposée est considérable, mais elle est appropriée et réaliste. Nous voudrions certainement mettre en garde contre la tentation de réduire encore les chiffres, ou d'accélérer les étapes du calendrier. L'approche rigoureuse mais souple du Secrétaire général autorise des ajustements complémentaires, sur la base de l'évolution intervenue sur le terrain, et nous y sommes favorables.

La Nouvelle-Zélande a contribué aux efforts de l'ONU au Timor oriental depuis les préparatifs de la consultation populaire de 1999, et nous pouvons vérifier par nous-mêmes les conclusions figurant dans le rapport du Secrétaire général. C'est une évaluation soigneuse et mesurée des besoins, fondée sur l'avis et les expériences des Timorais de l'Est et de ceux qui ont été témoins des progrès accomplis et qui y ont contribué. Nous avons parlé auparavant de la nécessité de fournir des garanties au peuple du Timor oriental et de maintenir les niveaux nécessaires d'appui en ce

moment crucial où les progrès doivent être consolidés. Ce sont des questions essentielles pour nous, en tant que voisins de la région – et pour les autres voisins de la région qui se sont également exprimés –, et également en tant que pays qui fournit des contingents et en tant qu'État Membre de l'ONU, ainsi que pour la nouvelle nation du Timor oriental.

Le financement de la mission qui succédera à l'ATNUTO par des quotes-parts provenant du maintien de la paix apportera une sécurité financière aux fonctions centrales identifiées par le Secrétaire général en consultation permanente avec l'Assemblée constituante, les donateurs, la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement. Cela fournira également l'assurance au peuple du Timor oriental et à la communauté internationale que la volonté politique collective existe pour terminer le travail confié en 1999.

Il y a deux ans, le Conseil de sécurité avait défini une vision pour aider le Timor oriental à devenir un État indépendant viable et sûr. Le rapport du Secrétaire général confirme tout le chemin parcouru par le Timor oriental. Ses recommandations présentent un plan de campagne par lequel la vision et le mandat du Conseil de sécurité seront pleinement et finalement réalisés. Nous prions instamment le Conseil d'approuver le rapport du Secrétaire général et ses recommandations en termes non équivoques.

Le débat d'aujourd'hui fournit une possibilité de réaffirmer l'attachement résolu de l'ONU à la stabilité et à la sécurité internationales. La poursuite de ces objectifs constitue l'essence de l'ONU – sa création, sa Charte et les obligations qui découlent du fait d'être Membre de cette Organisation. Nous encourageons le Conseil de sécurité à saisir cette occasion de célébrer les succès de l'ATNUTO et de délivrer un très net message quant à son engagement à l'égard du Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Mozambique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. dos Santos (Mozambique) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de souhaiter la bienvenue à M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du Timor oriental, et à sa délégation. Je le remercie de l'exposé détaillé qu'il a fait ce matin.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, de votre présence. Merci d'avoir convoqué cette séance publique pour débattre de cette importante question et de nous offrir la possibilité d'y participer.

Je souhaite saisir cette occasion pour exprimer une fois encore notre profonde reconnaissance au Secrétaire général et à son Représentant spécial, M. Sergio Vieira de Mello, pour leurs efforts inlassables et le dévouement avec lequel ils cherchent à assurer une transition historique et sans heurts au Timor oriental. Les progrès accomplis dans la mise en oeuvre du mandat de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) ont frayé la voie des événements cruciaux qui mèneront à l'indépendance du Timor oriental.

Les élections du 30 août 2001 à l'Assemblée constituante, la rédaction de la première constitution du Timor oriental et la formation du premier conseil des ministres composé uniquement de Timorais de l'Est, sont de fait des mesures irréversibles dans le sens de l'indépendance tant attendue du Timor oriental. Le déroulement ordonné du scrutin et le taux de participation élevé aux élections apportent une nouvelle preuve de la maturité politique dont le peuple du Timor oriental a témoigné tout au long de sa quête pour l'autodétermination et la création de son propre État.

Nous voudrions faire l'éloge du rapport du Secrétaire général pour la planification claire et complète d'une présence internationale au Timor oriental après l'indépendance. Le mandat de l'ATNUTO défini par le Conseil de sécurité, qui consistait à mettre en place une administration civile nationale, à aider à créer des services civils et sociaux et à appuyer le renforcement des capacités en vue de l'autonomie au Timor oriental n'est pas encore parvenu à terme. Nous appuyons par conséquent la recommandation du Secrétaire général de créer une mission appelée à succéder à l'ATNUTO, avec comme tâche principale d'assurer la sécurité au Timor oriental ainsi que la viabilité et la stabilité de ses structures de gouvernement, en tant que mesure favorisant l'accomplissement du mandat confié à l'ATNUTO par le Conseil de sécurité.

La présence de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance doit être à la mesure de la tâche qui s'annonce. Il est par conséquent impératif que tous les plans de réduction de l'ATNUTO et de la mission

appelée à lui succéder au Timor oriental dans ses composantes militaire, de police et civile, tiennent compte des conditions de sécurité actuelles et des besoins de la nouvelle administration timoraise. Le principal critère qui doit guider une décision du Conseil de sécurité quant à la diminution ou au retrait de la présence de l'ONU au Timor oriental ou dans toute autre opération de maintien de la paix est l'achèvement réussi du mandat.

La disponibilité de ressources financières est un aspect essentiel de la garantie du succès du mandat de l'ATNUTO au Timor oriental. La présence de l'ONU au Timor oriental après son indépendance doit continuer d'être financée de manière appropriée par les quotes-parts de manière à assurer son caractère durable. Comme le Secrétaire général le dit dans son rapport, les arrangements financiers volontaires ou bilatéraux ne sont pas fiables parce que « les apports de ressources pouvaient se faire attendre, voire ne pas se matérialiser, en raison de l'évolution des priorités des donateurs et de l'apparition de nouvelles demandes » (S/2001/983, par. 74)

Le peuple du Timor oriental a consenti de nombreux sacrifices en démontrant de façon claire qu'il est attaché à l'aspiration légitime à un Timor oriental indépendant. La communauté internationale a également montré son engagement constant envers la cause du Timor oriental.

Le Conseil de sécurité doit maintenant veiller à ce que tous ces sacrifices et investissements ne soient pas ruinés. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale dans son ensemble doivent maintenant agir de manière décisive et apporter la preuve qu'ils n'abandonneront pas le peuple du Timor oriental à un moment aussi crucial.

Nous demandons également à la communauté internationale de continuer d'appuyer le Timor oriental après son indépendance, au moment où il édifiera son propre système durable de gouvernance. La fourniture d'une assistance technique et financière ou d'autres formes d'assistance sera essentielle pour que le Timor oriental rejoigne bientôt la communauté des nations.

La communauté internationale doit maintenant mettre à disposition les ressources nécessaires pour que le mandat de l'ATNUTO s'achève en temps voulu et pour poser les fondations d'un futur État indépendant du Timor oriental. Les ressources provenant des quotes-parts doivent être mises à disposition à un

niveau adéquat, et l'ATNUTO ainsi que la mission appelée à lui succéder doivent pouvoir utiliser ces ressources d'une manière plus souple au moment où elles hiérarchisent les priorités et s'acquittent du mandat complexe qui leur est confié au Timor oriental.

Pour sa part, le Mozambique continuera de prêter son modeste concours à l'ATNUTO et au peuple du Timor oriental. Nous attendons avec impatience de fêter le 20 mai 2002 l'indépendance d'une nation soeur.

Pour conclure, je voudrais une fois de plus exprimer notre profonde reconnaissance et notre appréciation à M. Sergio Vieira de Mello et, par son intermédiaire, aux hommes et aux femmes de l'ATNUTO pour le travail louable qu'ils font au Timor oriental.

Le Président (*parle en anglais*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Mexique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

M. Navarrete (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Ministre, ma délégation souhaite vous remercier de présider en personne ce débat public du Conseil de sécurité le jour où l'Irlande achève son excellente présidence du Conseil en ce mois d'octobre, mois au cours duquel vous avez pu démontrer l'attachement de votre pays à la transparence des travaux de cet organe.

Comme il semble que je sois le dernier orateur d'une longue liste, je tâcherai d'être aussi bref que possible

Les événements qui ont eu lieu ces deux dernières années au Timor oriental, et en particulier les événements survenus depuis les élections du 30 août dernier, attestent des effets positifs qu'une action concertée peut avoir lorsque l'on a pour objectif le renforcement de la paix. Le Mexique appuie le travail concerté de l'ONU avec les représentants du Gouvernement de transition présidé par M. Mari Alkatiri, Premier Ministre du second gouvernement de transition, dont la présence à ce débat est saluée par le Mexique.

Mon pays partage l'idée exprimée dans ce débat, notamment par les représentants des Philippines et du Brésil, à savoir que personne ne mérite une plus grande reconnaissance que le peuple du Timor oriental pour sa détermination et son courage face à d'énormes difficultés. Nous adressons également notre gratitude

au nouveau Gouvernement indonésien pour son attitude très constructive, car nous sommes convaincus que le dialogue politique entre les principaux acteurs a montré qu'il était un élément fondamental qui a permis que des progrès soient réalisés. Nous formons des vœux pour que les voies de communication et de coopération entre les autorités de l'Indonésie et du Timor oriental se renforcent.

La présence dans cette salle de M. Sergio Vieira de Mello, qui s'est distingué par l'excellent travail qu'il a accompli en sa qualité de Représentant spécial du Secrétaire général et de chef de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) montre bien l'importance que cette organisation accorde à la question de la naissance de cette nouvelle nation.

Nous voudrions exprimer notre appui aux recommandations que le Secrétaire général a formulées dans son rapport porte sur la période allant du 25 juillet au 15 octobre 2001, en particulier les recommandations relatives à la mission appelée à succéder à l'ATNUTO et, comme quasiment tous les orateurs l'ont indiqué au cours de ce débat, les recommandations concernant la période après l'indépendance. Nous pensons qu'il est indispensable de maintenir la présence de l'ONU pour consolider les progrès accomplis, pour répondre aux besoins du peuple timorais et pour pouvoir réaliser une transition harmonieuse et sans heurts vers l'étape suivant l'indépendance. Le véritable défi consistera à maintenir les conditions propres à une paix durable et à la création d'un climat propice au développement durable du Timor oriental. Nous pensons qu'il est nécessaire que le Conseil de sécurité continue d'examiner périodiquement la situation.

Nous appuyons le plan pour la mise en place d'une mission intégrée de maintien de la paix dirigée par un Représentant spécial du Secrétaire général pour garantir la sécurité du Timor oriental et la viabilité et la stabilité de ses structures gouvernementales. Les composantes militaire, de police civile et d'administration civile seront déterminantes pour que, progressivement, les autorités du Timor oriental puissent assumer leurs responsabilités dans le cadre général d'une administration effective du territoire.

Nous lançons un appel à la communauté internationale pour qu'elle appuie ces efforts en versant en temps voulu ses contributions au compte spécial pour l'ATNUTO. Ces ressources sont nécessaires pour

que l'ATNUTO puisse s'acquitter pleinement du mandat que lui a confié le Conseil de sécurité par les résolutions 1272 (1999) et 1338 (2001). Dans ce contexte et pour l'avenir, la participation des institutions financières internationales, des fonds et programmes de l'ONU et, bien sûr, des donateurs bilatéraux, est capitale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je voudrais de nouveau donner la parole à M. Sergio Vieira de Mello pour qu'il réponde aux observations et aux questions.

M. Vieira de Mello (*parle en anglais*) : Je remercie le Président et tous les autres orateurs des paroles aimables qui ont été adressées à mes collègues du Timor oriental, au personnel de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et à moi-même.

Je voudrais également exprimer notre gratitude – la gratitude des Timorais et de la communauté internationale – pour l'appui énergique manifesté par tous les membres et non-membres qui ont pris la parole aujourd'hui à l'ensemble des recommandations qui figurent dans le rapport du Secrétaire général, notamment en ce qui concerne la phase après l'ATNUTO et après l'indépendance, afin de consolider les acquis de l'Administration transitoire. En réaffirmant – par le biais, nous l'espérons, d'une déclaration présidentielle – la nécessité pour l'ONU de rester pleinement engagé au Timor oriental grâce à une source de financement sûre et prévisible pour pourvoir aux besoins, après l'indépendance, de ce pays – qui plus qu'aucun autre serait l'enfant de l'ONU et du Conseil – vous enverrez un message fort et rassurant au second gouvernement de transition qu'attend, les mois prochains, une tâche énorme, ainsi qu'à l'Assemblée constituante du Timor oriental.

Nous avons bien pris note de vos conseils et de vos observations, et nous ne les oublierons pas au cours des semaines et des mois à venir. Je note également avec satisfaction qu'aucune question spécifique ou une préoccupation particulière ne nous a été exprimée au cours de ce débat, ce qui est vraiment encourageant.

Nous sommes extrêmement satisfaits que le Conseil soit disposé à accepter la date du 20 mai 2002 pour l'indépendance du Timor oriental. Cela nous permettra certainement de nous concentrer et de redoubler d'efforts dans tous les domaines dont nous avons discuté ici aujourd'hui en prévision de l'indépendance.

Le Secrétaire général présentera bien sûr au Conseil au mois de janvier de l'année prochaine un rapport semestriel avant l'expiration du mandat actuel de l'ATNUTO le 31 janvier. Ce rapport contiendra, comme l'ont souhaité plusieurs orateurs, un exposé plus développé de la structure de la présence de l'ONU après l'indépendance, ainsi que des besoins précis du Gouvernement du Timor oriental qui, à cette étape du rapport dont est saisi le Conseil, ne pouvaient vous être présentés que de manière assez préliminaire.

Enfin, je voudrais remercier le peuple et le Gouvernement irlandais, ainsi que vous-même, Monsieur le Ministre, et le Représentant permanent Ryan et ses collègues, de votre solidarité envers le Timor oriental et le rôle de l'ONU dans ce territoire. Je voudrais, M. Cowen, vous remercier tout particulièrement d'avoir traversé l'Atlantique pour présider cette séance, et je voudrais essayer de vous remercier en gaélique, mais pardonnez-moi ma mauvaise prononciation : *a Aire Gnóthai Eachtracha*.

Le Président (*parle en anglais*) : Je crois que M. Alkatiri voudrait également saisir cette occasion pour répondre aux interventions qui ont été faites pendant ce débat.

M. Alkatiri (*parle en anglais*) : Je ne veux pas réellement répondre. Je voudrais simplement tirer quelques conclusions.

Nous sommes venus de très loin à cette réunion avec beaucoup de préoccupations. Les attentes de notre peuple sont de plus en plus grandes et nous avons devant nous, aujourd'hui, d'autres attentes : les attentes que la communauté internationale place en nous. Mais nous pensons qu'avec l'appui de tous ici, nous aurons beaucoup plus d'énergie, de créativité et, bien sûr, de force, pour faire face à tous ces défis et à toutes ces attentes. Sans l'appui du Conseil, il nous sera très difficile d'y parvenir, mais avec le type de sympathie et d'appui que nous avons reçu, le Gouvernement et le peuple est-timorais, ainsi que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) pourront vraiment faire l'impossible, et

nous ferons de notre mieux pour créer un pays démocratique, stable et pacifique dans la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je pense que nous avons eu un débat extrêmement intéressant sur le Timor oriental aujourd'hui. C'est un moment important de sa transition vers l'indépendance. Je suis particulièrement heureux que le Représentant spécial Vieira de Mello et M. Alkatiri, ainsi que Mme Borges et M. de Araujo, soient venus en personne pour entendre les messages d'appui énergique à la participation continue de l'ONU au processus. En tant que Ministre des affaires étrangères de l'Irlande, pays qui entretient des liens étroits avec le Timor oriental, c'est un privilège pour moi d'avoir présidé une réunion si positive à l'issue de semaines de délibérations, et de prononcer la déclaration du Président à la prochaine séance.

Je dois dire aussi que je suis reconnaissant d'avoir entendu tous les compliments et les paroles aimables qui ont été prononcées à l'égard de l'Irlande, de notre délégation et de notre représentant permanent, M. Ryan, ainsi que de son équipe, pour la manière dont il a dirigé les travaux du Conseil de sécurité au cours de ce mois. Nous sommes également très fiers d'eux. Ils ont excellé dans leur tâche dans les meilleures traditions de notre fonction publique. Nous sommes très reconnaissants du travail remarquable qu'ils ont accompli au cours de ce mois, par notre appartenance à cet organe. Nous attendons avec intérêt de poursuivre nos travaux, en coopération avec nos collègues, pour traiter des problèmes du jour.

Je suis sûr que nous apprécions tous le ferme attachement du Secrétaire général au Timor oriental et, comme cela a été démontré de manière continue, le grand appui qui s'est manifesté à l'égard de son rapport. Sa participation personnelle constante est l'un des garants de succès de cette entreprise.

Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 55.